

Culture:
Le président de la HAPA reçoit les représentants des médias audiovisuels
Lire page 19

HORIZONS

L'Assemblée Nationale adopte deux projets de lois portant sur deux conventions sur la femme et l'enfant

Lire page 17

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS - ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION - N 6265 DU DIMANCHE 25 - LUNDI 26 MAI 2014 - PRIX : 100 UM

Conflit malien

Le Président de la République parvient à un cessez-le-feu entre les protagonistes

Le Président de la République et Président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est parvenu à faire signer un cessez-le-feu entre les protagonistes du conflit malien. Il en a fait l'annonce au cours d'une conférence tenue, vendredi soir, à Bamako, précisant que les trois groupes armés ont signé à Kidal un accord de cessez-le-feu dans la zone du Nord du Mali que le gouvernement du Mali a paraphé, à son tour. Le Chef de l'Etat a souligné que cela permettra le retour à la stabilité et consacrera les efforts au développement de la région.

Cet accord permettra un retour de la région à la stabilité et de se consacrer à une autre étape de pourparlers susceptibles d'aboutir à une paix durable.

Parmi les plus importants points obtenus figure l'accord de cessez-le-feu, ainsi que d'autres points non moins importants comme la libération des prisonniers de part et d'autre.

A l'issue de cette annonce, le Président malien, El Haj Ibrahim Bouba Keita, a indiqué que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a prouvé, par la manière avec laquelle il a agi face à la situation au Mali, qu'il est "véritablement l'homme de l'Afrique par excellence et qu'il est un grand africain, soulignant que les chefs d'Etat africains ne se sont pas trompés quand ils lui ont fait, à l'unanimité, confiance pour présider au destin de notre continent.

Lire pages 3-4



Le Chef de l'Etat félicite le souverain jordanien et les Présidents guinéen, sud africain et argentin

Lire page

Le Premier ministre reçoit les ambassadeurs de Chine et du Japon



Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, a reçu en audience jeudi matin à Nouakchott, SEM. Chen Gonglai ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie. Il a également reçu en audience, SEM. Yoshida Jun, ambassadeur du Japon en Mauritanie.

Lire pages 3-4

Editorial
Africain, notre Afrique !

Le Président de l'Union Africaine à l'occasion du 51^e anniversaire de l'UA
L'Afrique est un continent jeune, avec d'énormes potentialités

HORIZONS
SUPPLEMENT
51^e Anniversaire de l'UA

Scénario n° 6265 du lundi 26 Mai 2014

P 10 & 11
Présidence mauritanienne de l'UA : Un mandat sous le sceau de la paix et du développement

P 14
L'Essor économique de l'Afrique

LIRE SUPPLEMENT PAGES 5 à 16

L'apport de l'Afrique au Monde P 16
UA : Objectifs, principes et institutions P 6

Voter est l'expression de votre citoyenneté

ANNONCES

SONIMEX

SOCIETE NATIONALE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

au Capital de: 3.362.652.000 UM
Siege Social NOUAKCHOTT (R.I.M.)
Nouakchott B.P.: 290 - R.C.: 253Tél.: +222 525 22 24
Fax: +222 525 30 14E-mail:sonimex@sonimex.mr
Site Web:www.sonimex.mr

Monsieur le Directeur Géneral

« Les Actionnaires de la Société Nationale d'Importation et d'Exportation (SONIMEX) sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Dimanche 28 Mai 2014 à 12 Heures au siège social de la Société.

Nouakchott, le 13 mai 2014

L'Ordre du Jour comporte les points suivants:

1. Augmentation du Capital social de la Société
2. Questions diverses. »

Le résident du Conseil d'Administration
Jidou Ould Mini

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)

COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro DAO	DAON° 01/2014/CMI
Dénomination du Marché	Développement du système d'évacuation d'énergie du parc de production de la ville de Nouakchott
Nombres d'offres	07 Offres
Date d'ouverture des offres financières	Le 13/05/2014
Nom et adresse de L'attributaire	CEGELEC-MAROC 129, Boulevard Fourat Casablanca Maroc
Montant du Marché	13 581 562,60 € et 1 258 450 697,20 UM
Références PV de la Commission des Marchés	Précès Verbal N° 25 /CMI/2014 du 13/05/2014
Délai d'exécution	12 Mois pour le projet global et 2 mois pour la phase urgente

Le Vice Président de la Commission des Marchés d'investissements

Mohamed Salem Ould AHMED

ADRESSES UTILES

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	18
Brigade Maritime	525 39 90
Brigade Mixte	525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	525 23 08
SNDE	529 84 88
Météo	525 11 71

COMMISSARIATS DE POLICE

Commissariat TZ - 1	525 23 10
Commissariat TZ - 2	524 29 52
Commissariat Ksar 1	525 21 66
Commissariat Ksar 2	525 27 38
Commissariat El Mina 1	525 12 97
Commissariat El Mina 2	524 25 24
Commissariat Sebkha 1	525 38 21

**Avis d'Appel d'Offres National
N°06/CPMPS.SOUV /2014 pour l'acquisition
d'engrais et de produits phytosanitaires en
Deux lots distincts**

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un crédit de la Banque Islamique de Développement pour financer le Projet de Développement Intégré de l'Agriculture (PDAI/PRSA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs à l'acquisition d'engrais et de produits phytosanitaires en Deux lots distincts

Lot1: engrais**Lot2: produits phytosanitaires**

2.L'Unité de Coordination du PDAI/PRSA sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour les fournitures susmentionnées

3.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles

4.Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse de la Commission de Passation des Marchés pour le Secteurs de Souveraineté mentionnée ci-dessous de 10 heures à 16 heures.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse de la Commission de Passation des Marchés pour les Secteurs de Souveraineté, (C.P.M.P.S.SOUV) ilot D, lot 13, Tél: 25000132, site web : www.cmpss.org ; e-mail: info@cpmpss.org ou cpmpssouv@gmail.com; Nouakchott - Mauritanie, contre un paiement non remboursable de 30000 UM . La méthode de paiement sera par dépôt direct au Trésor public

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 30/06/2014 à 11 :00 T.U.. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires lors de l'ouverture des plis à l'adresse numérotée mentionnée ci-dessus le lundi 30/06/2014 à 11 heures

**Le Coordinateur du Projet PDAI-PRSA
Mohamed Ahmed OULD DI DI**

HORIZONS**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION****ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION****DIRECTEUR DE PUBLICATION : Yarba Ould Sghair****DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Mohamed Saleh Ould Chighaly****RÉDACTEUR EN CHEF : Diagana Baboune****SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Baba Dianfa Traoré****RESPONSABLE DE LA MAQUETTE : Tijani Diop dit Sidi Mohamed****MISE EN PAGES ET TIRAGE : IMPRIMERIE NATIONALE**

ACTUALITE

Conflit malien

Le Président de la République parvient à un cessez-le-feu entre les protagonistes

Le Président de la République et Président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, est parvenu à faire signer un cessez-le-feu entre les protagonistes du conflit malien. Il en a fait l'annonce au cours d'une conférence tenue, vendredi soir, à Bamako, précisant que les trois groupes armés ont signé à Kidal un accord de cessez-le-feu dans la zone du Nord du Mali que le gouvernement du Mali a paraphé, à son tour. Le Chef de l'Etat a souligné que cela permettra le retour à la stabilité et consacrera les efforts au développement de la région.

Voici en intégralité le texte de la déclaration du Président de la République:

"Nous voudrons vous annoncer que nous avons signé un accord de cessez-le-feu et nous sommes optimistes quant à l'avenir du retour de la paix dans cette zone.

La signature de l'accord a été faite par l'ensemble des parties, y compris les trois groupes armés et le gouvernement malien qui a contribué à son obtention.

Cet accord permettra un retour de la région à la stabilité et de se consacrer à une autre étape de pourparlers susceptibles d'aboutir à une paix durable.

Parmi les plus importants points obtenus figurent l'accord de cessez-le-feu ainsi que d'autres points non moins importants comme la libération des prisonniers de part et d'autre. Le cessez-le-feu entre en vigueur dès qu'il est signé par l'ensemble des parties comme le stipule le document de l'accord.

Les trois groupes armés qui se trouvent sur le

jour d'hui qu'il est un grand africain. Dès qu'il a su ce qui se passait ici, au Mali, étant à Kigali, sans aucune espèce d'hésitation, il est venu et il est parti à Kidal. Ce qui est une première absolue.

Toute la journée d'aujourd'hui, il a négocié, parvenant à convaincre nos frères que le chemin dans lequel nous, tous, devions nous engager n'était autre que celui de la paix et qu'il n'y avait pas d'alternatives à la paix et à la table des négociations. Ce qu'il a obtenu et qui vient d'être proclamé devant la nation du Mali, l'Afrique et le monde, est tout simplement admirable.

Il a obtenu un cessez-le-feu dont nous avons besoin. Car chaque homme qui tombe, d'un côté comme de l'autre, ce qui nous afflige profondément, est un Malien, un frère, un être de nous-mêmes. Je crois qu'il est temps que la raison prévale.

Le seul combat qui vaille, comme l'a si bien dit le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, à l'initiative duquel nous avons créé le Groupe 5, est le développement de notre région sahélienne. Mais cela ne peut se faire que dans la paix. Sans paix, il n'y a pas de développement.

Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz est là en tant que Président de l'Union Africaine, en tant Président de la République Islamique de Mauritanie, mais il est concerné aussi au titre du G5 porté sur les fonts baptismaux à Nouakchott. Donc son engagement aujourd'hui, dynamique, admirable de sincérité et de franchise, a su, je crois, convaincre les plus sceptiques que la paix est possible", a-t-



mako, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a répondu aux questions de la presse nationale et internationale sur la situation qui prévaut actuellement dans le Nord malien.

Tout d'abord, le Président de la République a tenu à remercier le Président malien et, à travers lui, le peuple et le gouvernement maliens pour l'accueil qui lui a été réservé qui, d'ailleurs, ne surprend pas, avait-il dit, étant donné les liens historiques unissant les deux pays.

"Pour ce qui est de la situation malheureuse d'instabilité et d'insécurité qui sévit au Mali comme, malheureusement, dans beaucoup de pays d'Afrique, notre réponse est de faire l'effort nécessaire pour, d'abord, apaiser les esprits et amorcer le dialogue entre les frères.

Apaiser les esprits et éviter d'enflammer la situation, c'est le rôle des dirigeants que nous sommes, mais aussi des journalistes que vous êtes", a-t-il ajouté, s'adressant aux représentants de la presse.

"Avec l'aide d'Allah, nous allons surmonter ces difficultés passagères pour rétablir la paix, la stabilité et la sécurité au Mali qui finalement bénéficiera à toute la région sahélienne, à toute l'Afrique et même au-delà. Il s'agit de situations qui arrivent, mais elles sont générales", a-t-il précisé.

En réponse à la question de savoir ce que peut faire concrètement la Mauritanie pour venir en aide au Mali, le Président de la République a dit: "la Mauritanie n'épargnera aucun effort, contribution ou engagement pour sortir le Mali de cette situation. On ne se dérobe pas.

"Nous sommes donc aux côtés de nos frères maliens. Tout ce qu'endure ce pays frère, nous touche directement. Mais il faut savoir que ramener la paix, ce n'est pas s'engager dans une guerre. Car, tôt ou tard, on aura besoin de dia-

logue, de discuter. On s'engage aux côtés du Mali pour ramener la paix. Et nous y parviendrons", a-t-il conclu.

Pour sa part, le Président malien, El Haj Ibrahim Boubacar Keita, a salué l'interruption par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, de sa visite à Kigali et le changement de son programme pour se rendre directement à Bamako pour soutenir et se solidariser avec les Maliens face à la crise qu'ils traversent.

Il a également souligné, au cours de ce point de presse conjoint avec le Président de la République, que le gouvernement du Mali est ouvert en permanence au dialogue entre les frères et c'est à cet effet que le chef du gouvernement a effectué une visite de routine dans toutes les provinces maliennes, précisant que cette tournée a été saluée par tous les Maliens y compris les rebelles.

La visite du chef du gouvernement à Kidal entraînait justement dans le cadre de sa mission car tout gouvernement qui se respecte doit s'informer de façon détaillée sur les résultats de ses actions et s'assurer que l'administration s'acquitte convenablement de son travail, a-t-il dit.

Le Président malien a précisé que son chef de gouvernement s'était réuni au cours de cette visite avec les cadres et les représentants de l'administration qui lui ont parlé en détail de la vie quotidienne de la ville.

Il a enfin condamné avec énergie les actes qui ont suivi la fin de la rencontre, notamment l'encerclement du lieu de la réunion, le meurtre du préfet et l'agression des représentants de l'administration malienne.

"Cela a fait l'objet d'une large condamnation de la part du Conseil de Sécurité et de la Communauté internationale qui a réaffirmé l'inviolabilité de la souveraineté malienne et le caractère sacré de son intégrité territoriale. Il n'y a pas de place pour la division et les règlements de compte entre les Maliens, car le peuple malien est un seul peuple", a-t-il conclu.

Le Président de la République, Président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, s'est rendu, vendredi matin, à Kidal, après une brève escale à Gao où il a été accueilli par les autorités civiles et militaires de la ville.

L'objectif de cette visite était d'obtenir un cessez-le-feu immédiat et de ramener rapidement les parties autour de la table du dialogue.

Au cours de ce voyage, le Président de la République est accompagné par une importante délégation comprenant notamment, MM. Ahmed Ould Bahiya, Directeur de Cabinet du



il conclu.

"Tout ce qu'endure le Mali nous touche directement"

Au cours d'un point de presse conjoint avec le Président malien, organisé, jeudi soir, à Ba-



A l'issue de cette annonce, le Président malien, Monsieur El Haj Ibrahim Boubacar Keita, a indiqué que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a prouvé, par la manière avec laquelle il a agi face à la situation au Mali, qu'il est "vraiment l'homme de l'Afrique par excellence et qu'il est un grand africain. Il a ajouté que les chefs d'Etat africains ne se sont pas trompés quand ils lui ont fait, à l'unanimité, confiance pour présider au destin de notre continent.

"Ce qui vient de se passer aujourd'hui se passe de commentaires. Notre frère, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz a montré au-

ACTUALITE**Conflit malien****Le Président de la République parvient à un cessez-le-feu entre les protagonistes**

Suite de la page 3



Président de la République, Ahmed Ould Bah dit H'Méïda, Conseiller à la présidence, Albert Gérard Bert Koenders, Représentant spécial des Nations Unies et chef de la MINUSMA, Anatole Kazadi, Représentant spécial adjoint de l'UA pour le Mali.

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, s'était entretenu en tête-à-tête, jeudi au palais de Koulouba à Bamako, avec le Président malien, Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, peu après son arrivée à Bamako en provenance de Kigali.

Le Président de la République a été accueilli à l'aéroport par son frère et ami, Monsieur El Hadj Ibrahim Boubacar Keita, président de la République du Mali.

Les deux présidents avaient écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des formations des forces armées maliennes venues rendre les honneurs.

Le président de la République a ensuite salué, les membres du gouvernement malien, le personnel de

med Ould Abdel Aziz, a regagné Nouakchott samedi, en provenance de Bamako où il a supervisé la signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement malien et les trois groupes armés du Nord.

Le Chef de l'Etat avait auparavant assisté dans la capitale rwandaise, Kigali, aux travaux de la réunion annuelle de la Banque Africaine de Développement (BAD) tenus mercredi dernier dans cette ville.

Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a été salué à son départ de Bamako par son frère et ami El Hadj Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, entouré des membres du gouvernement et de hautes personnalités de l'Etat malien. Le Président de la République et son homologue malien avaient passé en revue des détachements des forces armées maliennes et écouté les hymnes nationaux des deux pays avant que le Chef de l'Etat ne saluât les principales personnalités maliennes venues à l'aéroport, le chargé d'Affaires de l'ambassade de Mauritanie à Bamako, M. Amar Salem



l'ambassade mauritanienne au Mali, les représentants de la colonie mauritanienne et les membres du corps diplomatique accrédités à Bamako.

Pour sa part, le président malien a salué les membres de la délégation mauritanienne.

Le Président de la République regagne Nouakchott en provenance de Bamako

Le Président de la République, Président en exercice de l'Union Africaine (UA), Monsieur Moha-

Ould H'Bib et les hauts fonctionnaires de notre ambassade.

A son tour le Président malien a salué la délégation mauritanienne accompagnant le Chef de l'Etat. Le Président de la République a été accueilli à l'aéroport international de Nouakchott par le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, plusieurs membres du gouvernement, le chef d'Etat major particulier du Président de la République, le wali et la présidente de la communauté urbaine de Nouakchott.

Le Président de la République félicite le souverain jordanien...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé samedi le message de félicitations qui suit au souverain jordanien, Sa Majesté Abdallah II Ibn El Hussein, à l'occasion de la fête nationale de son pays:

"Majesté et cher frère;

Au moment où le Royaume Hachémite de Jordanie célèbre sa fête nationale, il me plaît d'exprimer à votre Majesté, à l'occasion de la fête nationale du Royaume hachémite de Jordanie frère, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour votre Majesté, de progrès et de prospérité pour le peuple jordanien frère.

Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réaffirmer notre souci constant de poursuivre l'action pour renforcer les relations de fraternité et coopération existant entre nos deux pays.

Veuillez agréer, Majesté et cher frère, l'expression de ma plus haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

... les présidents bissau guinéen...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé le message de félicitations qui suit à son homologue bissau guinéen, Monsieur Jose Mario Vaz, à l'occasion de son investiture à la Présidence de la République de Guinée Bissau:

"Excellence, Monsieur le Président et cher frère;

J'ai plaisir à exprimer à votre Excellence, au moment où le peuple bissau guinéen vous a investi de sa confiance en vous élisant Président de la République, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple bissau guinéen frère.

Je profite de cette opportunité pour vous réaffirmer notre souci constant de poursuivre l'action pour promouvoir et développer, dans l'intérêt mutuel des deux peuples frères, les relations privilégiées de coopération qui unissent la Mauritanie à la Guinée bissau.

Veuillez agréer, Excellence et cher frère, l'expression de ma plus haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

... sud africain ...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé le message de félicitations qui suit à son homologue sud africain, Monsieur Jacob Zuma, à l'occasion de son investiture Président de la République de son pays:

"Excellence, Monsieur le Président et cher frère;

A l'occasion de votre brillante élection Président de la République sud africaine sœur, il m'est agréable d'exprimer à votre Excellence, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple sud africain frère.

Je profite de cette opportunité pour vous réaffirmer notre souci constant de poursuivre l'action avec vous pour promouvoir et développer, dans l'intérêt mutuel des deux peuples frères, les relations privilégiées de coopération qui unissent la Mauritanie à l'Afrique du Sud.

Veuillez agréer, Excellence et cher frère, l'expression de ma plus haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

...et argentin

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a adressé samedi le message de félicitations qui suit à Mme Christina Fernandez Kirchner, Présidente de la République d'Argentine, à l'occasion de la fête nationale de son pays:

"Excellence, Madame la Présidente;

A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République d'Argentine, j'ai plaisir à vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement mauritaniens comme en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple argentin ami.

Je profite de cette opportunité pour vous réaffirmer notre souci constant de poursuivre l'action pour renforcer les relations privilégiées de coopération qui unissent nos deux pays dans l'intérêt des deux peuples amis.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de ma plus haute considération.

Mohamed Ould Abdel Aziz".

Editorial

Afrique, notre Afrique !

L'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), devenue Union africaine (UA), a eu 51 ans, dimanche 25 mai 2014. Crée au départ pour parachever la libération du Continent, réaliser l'idéal panafricaniste, cette Organisation devait assurer la délicate mission de consolider l'union politique et économique de l'Afrique et défendre la souveraineté de nos nouvelles nations.

A la naissance de l'OUA, le 25 mai 1963, les conditions pour la réalisation de cette mission n'étaient guère favorables. Les sujets de division et de discorde abondaient entre de jeunes États qui venaient tout juste d'accéder à la souveraineté. Des lignes de fracture séparaient anglophones et francophones, le groupe dit des « Révolutionnaires » plaident pour la création d'un État fédéral africain doté d'un gouvernement, d'un budget et d'une armée et celui dit des « Réformistes », qui tentaient à maintenir le cap sur une Afrique des Patries coopérant avec l'ancien colonisateur.

En dépit de ces adversités saillantes qui s'ajoutent à d'autres obstacles, certes moins apparents, mais beaucoup plus pernicieux, l'Organisation devait entamer tant bien que mal sa longue marche visant la réalisation du rêve des pères-fondateurs de l'Union africaine.

C'est ainsi que, pendant longtemps, l'OUA avait œuvré au développement de la solidarité entre nos jeunes Etats mais n'y a toujours pas réussi comme les Africains le souhaitaient, en raison des lourdeurs bureaucratiques, des querelles marginales et du respect rigoureux des principes de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains.

L'Organisation avait néanmoins scellé le sentiment d'appartenance à une même entité, à une même aire géographique et, mieux, avait développé une prise de conscience de l'unicité du destin des peuples du continent.

Mieux, le bilan de l'organisation panafricaine, même s'il reste en deçà de certaines ambitions, comprend quand même une contribution agissante à la libération des pays restés sous le joug colonial, à l'élimination définitive de l'odieux système de l'Apartheid en Afrique du Sud et au règlement de nombreux conflits interétatiques qui ont éclaté ça et là en Afrique, compromettant la vie en harmonie de nos peuples et l'exploitation optimale de leurs potentiels en faveur du bien-être collectif. Les performances avérées de l'organisation dans ce domaine ont valu à l'UA d'avoir des qualités de médiateur reconnues par l'ONU.

La réussite, le 23 mai 2014, de la médiation conduite au Mali par le président en exercice de l'UA, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, illustre à la fois l'efficacité de la diplomatie mauritanienne mais aussi l'engagement de l'organisation panafricaine à entreprendre, à chaque fois, la médiation appropriée pour trouver des solutions justes et pacifiques aux conflits interétatiques ou intra-étatiques.

À l'instar de ce qu'elle a été au moment de son accession à l'indépendance, la Mauritanie d'aujourd'hui montre à travers l'engagement personnel du Président de la République dans la recherche de solutions aux problèmes posés au Continent, qu'elle demeure fidèle à l'esprit des pères-fondateurs et à l'impérative nécessité de promouvoir cette Afrique qui en a tant besoin.

La Mauritanie est, en cela aussi, fidèle à elle-même qui est, n'est-ce pas, une synthèse de l'Afrique, de toute l'Afrique, de ses énormes potentialités, de ses aspirations et de ses ambitions mais aussi de ses préoccupations et des défis qui jalonnent la voie de son développement.

Ce sont là des atouts qui préfigurent la réussite du mandat du Président Mohamed Ould Abdel Aziz à la tête de l'UA. Celle-ci, en prenant en compte les préoccupations des jeunes et des femmes, fait déjà preuve d'une volonté de rupture avec le passé et exprime avec force sa détermination à exploiter tous les potentiels disponibles en faveur de l'homme africain. Et c'est là aussi une convergence supplémentaire avec l'approche mauritanienne actuelle appelant à une exploitation optimale des moyens disponibles et disant que les jeunes et les femmes doivent plus que jamais assumer leur entière responsabilité d'acteurs efficaces de développement.

Pareilles orientations, ajoutées aux perspectives prometteuses de croissance en Afrique et, surtout, à la volonté de la nouvelle génération de dirigeants, sont de nature à rassurer quant à l'avenir de notre continent. Dans le droit fil de la vision des pères-fondateurs ; vision faite de liberté, de progrès, de développement et d'émergence de cette « Afrique, notre Afrique ! ».

Yarba Ould Sghair



Le Président de l'Union Africaine à l'occasion du 51^e anniversaire de l'UA

« L'Afrique est un continent jeune, avec d'énormes potentialités »

P 7

Présidence mauritanienne de l'UA:
Un mandat sous le sceau de la paix et du développement

P 10 & 11

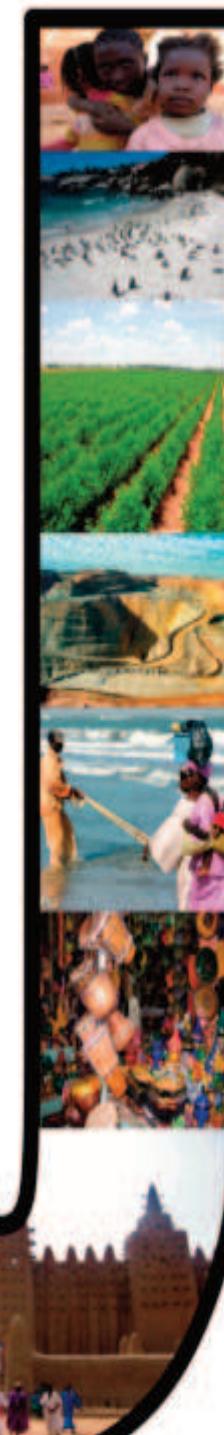
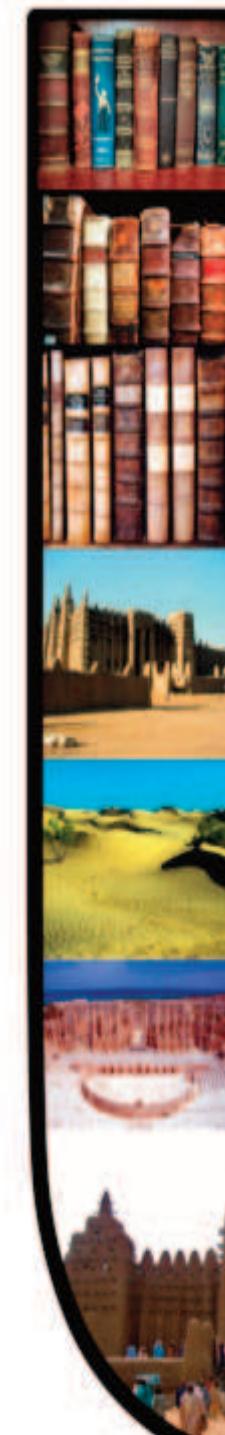
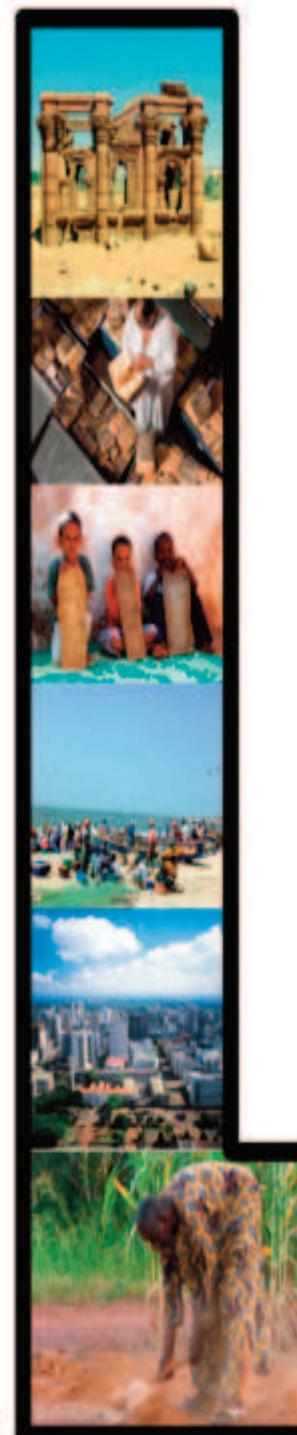
HORIZONS

SUPPLÉMENT DU N° 6265 du lundi 26 Mai 2014

L'Essor économique de l'Afrique

P 14

SUPPLEMENT 51^e Anniversaire de



L'apport de l'Afrique au Monde

P 16

UA: Objectifs, principes et institutions

P 6



Afrique méconnue, colonisée, pillée, asservie, méprisée, mais Afrique libérée, émergente et convoitée. Curieux continent dont la richesse est incommensurable et dont pourtant le destin a été émaillé de tragédies humaines. Continent de millions d'hommes sans voix, en proie aux famines, aux guerres et aux détresses et qui, comme le roseau, plie à chaque fois sans rompre. A travers l'histoire, son apport à la civilisation de l'universel a été constant. Afrique, que d'écrivains, poètes, artisans, homme de lettres mais aussi hommes sciences et hommes politiques as-tu donnés au monde ?

Notre pensée va aujourd'hui, en priorité, à ces pères fondateurs qui ont racolé les tassons épars de ces royaumes décimés pour en faire un projet de continent uni, émancipé, intégré, émergent et prospère.

L'Union Africaine qui fête actuellement son 51^e anniversaire est le produit d'hommes africains visionnaires qui ont su, dès les années de l'indépendance, que l'avenir est dans la formation d'un grand ensemble, réceptacle des synergies, expression de solidarité, et volonté de communauté de destin dans un monde où les conflits d'intérêt s'exacerbent de jour en jour.

L'Afrique est aujourd'hui riche d'une vision nouvelle porteuse

d'espoir pour tous ses fils.

Elle affiche des taux de croissance positive que lui envient volontiers des pays développés. Elle attire de plus en plus d'investisseurs confiants dans une dynamique de progrès et de démocratie porteuse de stabilité.

Pour marquer cette fête, nous tenterons, dans ce «spécial Fête de l'UA», de revenir sur le parcours de cette Afrique en mutation, de dresser le contour de cette Afrique en marche sur la voie de l'émergence et de prospecter l'avenir de cette Afrique qui se construit.

L'Union Africaine:

Objectifs, principes et institutions

L'Union africaine (UA) est une organisation d'États africains créée en 2002, à Durban en Afrique du Sud, en application de la déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Elle a remplacé l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La mise en place de ses institutions (Commission, Parlement panafricain et Conseil de paix et de sécurité) a eu lieu en juillet 2003 au sommet de Maputo au Mozambique.

Les objectifs de l'Union africaine sont de réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays Africains et entre les peuples d'Afrique, de défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de ses Etats membres, d'accélérer l'intégration politique et socio-économique du continent et de promouvoir et défendre les positions Africaines communes sur les questions d'intérêt pour le continent et ses peuples.

L'Organisation vise également de favoriser la coopération internationale, en tenant compte de la charte des Nations Unies et de la déclaration universelle de droit de l'homme, de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent, de promouvoir les principes et institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance, de protéger le droit de l'homme et des peuples et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits de l'homme et d'assurer le développement durable aux plans économique, social et culturel, ainsi que l'intégration des économies africaines. Les principes de l'Union Africaine sont d'assurer l'égalité souveraine et indépendance de tous les membres de l'union, le respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance, la mise en place d'une politique de défense commune pour le continent Africain, le règlement pacifique des conflits entre les Etats membres de l'union par des moyens appropriés qui peuvent être décidés par la conférence de l'union ;

L'UA vise également à instaurer la non-ingérence d'un Etat membre dans les affaires intérieures d'un autre Etat membre, le droit de l'union d'intervenir dans un état membre sur décision de la conférence, dans certaines circonstances graves, à savoir : les crimes de guerre, crimes de génocide et les crimes contre l'humanité, la co-existence pacifique entre les pays membres de l'union et leur droit de vivre dans la paix et la sécurité.

L'organisation ambitionne aussi de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect des principes démocratiques, des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance, la promotion de la justice sociale pour assurer le développement économique équilibré, le respect du caractère sacro-saint de la vie humaine et condamnation et rejet de l'impunité, des assassinats politiques, des actes de terrorisme et des activités subversives et la condamnation et le rejet des changements anticonstitutionnels de gouvernements.

Historique de l'UA

Le 25 mai 1963 avait été créée l'ancêtre de l'Union africaine, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), par

32 États. Au cours de la trente-neuvième année d'existence de l'organisation, les critiques (notamment les ONG) affirmaient avec toujours plus d'insistance que l'Organisation de l'unité africaine ne protégeait pas suffisamment les droits et les libertés des citoyens africains contre leurs propres dirigeants politiques. Son remplaçant, l'Union africaine semble après quelques années d'existence faire preuve de plus d'efficacité dans la prévention et la résolution des conflits, et dans l'ouverture démocratique.

Les deux thèmes fédérateurs au sein de l'OUA étaient la décolonisation et la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. L'aide envers les peuples encore colonisés restera son action la plus marquante. L'OUA utilise l'Organisation des Nations unies (ONU) comme une tribune pour plaider leur cause. Elle apporte son assistance politique et matérielle aux mouvements indépendantistes. L'organisation panafricaine sera peu efficace dans la lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, bien qu'elle le dénonce avec vigueur.

Réforme de l'OUA

Le 3 juin 1991 fut conclu le traité d'Abuja qui prévoyait explicitement la création d'un marché commun à l'ensemble du continent avant 2025. L'impulsion visait à relancer le processus d'intégration politique, qui apparaît indispensable aux yeux des dirigeants africains pour la croissance économique du continent.

Le 9 septembre 1999 fut signée la déclaration de Syrte qui fixe l'objectif de la création d'une Union africaine. La déclaration rappelle dans ses premières lignes les idéaux des pères fondateurs de l'OUA et notamment celui du panafricanisme.

Le traité créant l'Union africaine, appelé Acte constitutif de l'Union africaine, est signé le 11 juillet 2000 à Lomé, au Togo.

Instauration de l'Union africaine

Ce n'est que le 9 juillet 2002, soit deux ans après la signature de son traité constitutif, que l'Union africaine s'est substituée à l'OUA. Un an plus tard, en juillet 2003, à l'occasion du sommet de Maputo (au Mozambique), furent mises en place certaines institutions dont la Commission de l'Union africaine, le Parlement panafricain et le Conseil de paix et de sécurité (CPS).

Les États membres de l'Union africaine sont actuellement au nombre 54 membres de l'UA.

La transformation de l'Organisation de l'unité africaine a entraîné un certain nombre d'évolutions. En effet, au sein de l'OUA, la seule source de décision était la Conférence des chefs d'État. Nouvel organe, le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) est lui composé de membres de la société civile. Enfin, le secrétariat général de l'OUA a été remplacé par la Commission, qui a un pouvoir d'initiative et non plus seulement exécutif.

Institutions et organes de l'UA

Institutions et organes politiques : L'Union africaine se compose de plusieurs institutions et organes :

- le Parlement panafricain (PPA) : le



Parlement doit, à terme, devenir le plus important organe législatif de l'Union africaine. Il se compose de 265 représentants élus au sein des 54 États membres, et prévoit la participation de la société civile dans le processus de gouvernance démocratique.

- la Conférence est composée des chefs d'État et de gouvernement des États de l'Union africaine, la Conférence est actuellement l'organe suprême de l'Union africaine. Elle délègue graduellement certains de ses pouvoirs de décision au Parlement panafricain. Elle se réunit une fois par an et prend des décisions par consensus ou par une majorité des deux tiers. L'actuel président de l'Union africaine est le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

- la Commission était auparavant le secrétariat de l'Organisation de l'unité africaine. Elle est composée de dix commissaires (dont un président et un vice-président) et siège à Addis-Abeba en Éthiopie. Elle est l'autorité exécutive et dispose également d'un pouvoir d'initiative.

- le Conseil exécutif est composé des ministres désignés par les gouvernements des États membres. Il prend des décisions dans les domaines du commerce international, de la sécurité sociale, de la nourriture, de l'agriculture et des communications. Il est responsable devant la Conférence et prépare les éléments que doit approuver ou discuter la Conférence.

Institutions judiciaires

La Cour africaine de justice est créée par l'acte constitutif de l'Union africaine pour résoudre les problèmes d'interprétation des traités de l'Union. Le protocole qui a instauré la Cour de justice a été adopté en 2003 et est entré en vigueur en 2009. Il est possible qu'elle soit remplacée par un protocole créant la Cour de justice et des droits de l'homme, qui serait incorporé au sein de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle aurait alors deux chambres, une traitant des affaires générales et l'autre concernant les droits de l'homme. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples existe depuis 1986. Elle est établie par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et non pas par l'acte constitutif de l'Union africaine. La Cour africaine des droits de l'homme et des

peuples a été établie en 2006 pour compléter les travaux de la Commission.

La Commission de l'Union africaine sur le droit international a été créée le 4 février 2009. Elle est composée d'experts en droit international élus par les 54 États membres de l'Organisation. Son siège est fixé à Addis-Abeba. Cette commission a été créée sur la base de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'organisation. Ses activités ont commencé en mai 2010. Cet organe statutaire a une double mission : celle de conseil des organes de l'Union et une mission de prospection juridique. Elle peut à ce titre suggérer la révision de certains textes déjà adoptés, voire, des traités.

Institutions économiques et financières

Elles sont au nombre de trois:

- la Banque centrale africaine siégeant à Abuja au Nigeria,

- la Banque africaine d'investissement siégeant à Tripoli en Libye,

- et le Fonds monétaire africain siégeant à Yaoundé au Cameroun.

Cependant, ces institutions n'ont pas encore été établies, bien que les travaux du Comité de pilotage sur leur création soient terminés. À terme, l'Union africaine a pour objectif de se doter d'une monnaie unique (parfois appelé l'afro).

Autres institutions et organes

- le Conseil de paix et de sécurité (CPS) a été proposé au Sommet de Lusaka en 2001 et établi en 2004 par un protocole annexé à l'acte constitutif et adopté par la Conférence en juillet 2002. Le protocole définit le CPS comme un organe de sécurité collective et de prévention visant à faciliter la prise de décisions effectives face aux conflits et à la reconstruction qui s'ensuit. Enfin, il vise à mettre en place une politique commune de défense. Le CPS est composé de quinze membres élus sur une base régionale par la Conférence.

- le Comité des représentants permanents se compose de représentants permanents nommés par les États membres. Le Comité prépare les travaux du Conseil exécutif. Il peut être rapproché du Comité des représentants permanents de l'Union européenne.

- le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) est un organe

consultatif dont les membres sont issus des différentes couches socio-professionnelles des États membres.

- Les Comités techniques spécialisés sont créés par le traité d'Abuja et l'acte constitutif qui sont établis par les ministres africains pour conseiller la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. - la Commission africaine de l'énergie.

Grands axes et politiques menées
L'OUA, ancêtre de l'UA prônait le respect de la souveraineté et la non-ingérence. À l'inverse, l'UA se donne un droit d'ingérence dans certaines situations (génocide, crimes de guerre). Elle joue depuis sa création un rôle dans ce domaine.

Les deux acteurs au sein de l'UA agissant dans ce domaine sont le président de la Conférence des chefs d'État et le Conseil de paix et de sécurité (CPS). Un des objectifs de l'Union africaine est de « promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent ». Parmi ces principes se trouve la « résolution pacifique des conflits parmi les États membres de l'Union au travers des moyens appropriés décidés par l'Assemblée ».

Le premier organe chargé de mettre en œuvre ces objectifs et principes est le Conseil de paix et de sécurité (CPS). Le CPS a le pouvoir, entre autres, d'autoriser des missions de soutien de la paix, d'imposer des sanctions en cas de changements inconstitutionnels de gouvernement, et de « prendre des initiatives et des actions jugées appropriées » en réponse à des conflits en cours ou potentiels. Le CPS est un organe décisionnel de plein droit, et ses décisions sont contraignantes pour les États membres. Depuis sa première rencontre en 2004, le CPS a été actif lors des crises au Darfour, aux Comores, en Somalie, en République démocratique du Congo, au Burundi, en Côte d'Ivoire et dans d'autres pays. Il a adopté des résolutions mettant en place les opérations de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie et au Darfour et à imposer des sanctions contre les personnes remettant en cause la paix et la sécurité (telles que l'interdiction de voyager, le gel des avoirs, etc.). Le Conseil supervise la mise en place d'une « force de réserve » pour servir de force de paix africaine permanente.

Salah Ould Abeïdalla



Le Président de l'Union Africaine à l'occasion du 51^e anniversaire de l'UA

« L'Afrique est un continent jeune, avec d'énormes potentialités »

A l'occasion du 51^e anniversaire de l'Organisation de l'Unité Africaine/l'Union Africaine, 25 mai 2014, le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a fait une importante adresse aux peuples africains, dans laquelle il a rendu un hommage apporté aux pères fondateurs de l'Organisation et exprimé ses chaleureuses félicitations et ses meilleurs vœux à toutes les filles et tous les fils du continent. Il a évoqué les défis majeurs auxquels l'Afrique fait aujourd'hui face, et tracé les axes de l'action à venir pour assurer la sécurité, la paix, le progrès et le développement du continent. Voici le texte intégral de ce discours.

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique, Mesdames et Messieurs les Citoyennes et Citoyens du Continent,

Aujourd'hui, 25 mai 2014, notre Continent l'Afrique célèbre le cinquante et unième anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine devenue l'Union Africaine. En cette heureuse circonstance, il m'est particulièrement agréable d'adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux à toutes les filles et tous les fils de notre cher continent. Je sais que cette occasion historique pour exprimer toute l'estime et la considération que

nous vouons aux pères fondateurs pour l'œuvre colossale qu'ils ont accomplie au service de l'unité et du progrès des peuples d'Afrique.

Nous leur rendons un vibrant hommage pour avoir jeté les bases d'une coopération entre nos peuples hissant notre Continent à la place qui lui sied dans le concert des nations.

Nous pouvons être fiers du bilan honorable de notre organisation continentale, un bilan qui inclut la libération du Continent des jougs de la domination coloniale et du système abject de l'Apartheid.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Notre organisation s'est attelée à traduire notre conscience partagée de notre communauté de destin pour bâtir une Afrique unie et résolument tournée vers le progrès.

Nous nous réjouissons, aujourd'hui, des acquis indéniables en matière de démocratisation sur notre continent et nous nous félicitons des efforts consentis pour la promotion et la consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.

A cet égard, je tiens à saluer le rôle décisif de la femme africaine, qui s'est engagée résolument et avec abnégation à porter le flambeau de la lutte pour la liberté et pour la promotion des droits humains.

L'Afrique, il faut s'en féliciter, a accompli de réels progrès sur le chemin du développement durable. Le Continent enregistre des taux de croissance appréciables. Le credo de notre lutte



devrait désormais être l'intégration continentale.

L'Afrique est un continent immensément riche et jeune, avec d'énormes potentialités. Cela constitue des atouts clés pour la prospérité des communautés économiques régionales de plus en plus performantes, et favorise la création d'une zone de libre échange continentale forte de plus d'un milliard de consommateurs.

L'autosuffisance alimentaire, le développement de l'agro-industrie et la lutte contre la pauvreté et la malnutrition demeurent des objectifs à parachever par notre organisation pour assurer la prospérité et la sécurité alimentaire pour nos populations. Le thème retenu cette année par notre Sommet à savoir « l'Année de l'Agriculture et de la Sé-

curité Alimentaire », nous rappelle à quel point l'agriculture est au centre de la problématique du développement.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

La préservation des succès politiques et économiques exige la paix et la sécurité: les conflits, le terrorisme et l'insécurité transfrontalière, constituent des menaces préoccupantes pour certains de nos Etats.

Nous condamnons fermement l'enlèvement des jeunes lycéennes innocentes au Nigéria. Nous exigeons leur libération immédiate et sans conditions. Ces pratiques sont contraires aux préceptes de l'Islam, religion de tolérance et de paix. La situation difficile au Mali, au Nigéria, en République Centrafricaine, en Somalie, au Soudan du Sud et en Libye, nous interpelle et mérite toute notre attention.

Il convient de se féliciter cependant de l'évolution positive de la situation dans la région des Grands Lacs.

Nous notons aussi, avec satisfaction, les progrès enregistrés dans la mise en place de notre architecture de paix et de sécurité, en particulier la CARIC (NDLR : Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises) ainsi que la bonne évolution du processus de Nouakchott.

L'Afrique compte sur ses partenaires pour l'aider à relever les défis du sous-développement. Une réforme du système des Nations Unies, dans le sens

d'une valorisation du rôle et du poids de l'Afrique, est nécessaire.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Des efforts soutenus à travers le continent ont sensiblement amélioré les indicateurs du développement.

Des efforts supplémentaires doivent être consentis pour combattre les maladies endémiques et faire reculer le chômage et la pauvreté en particulier dans les rangs des femmes et des jeunes.

Nous devons veiller à la modernisation et à l'expansion de nos infrastructures de base, à la bonne gestion et à la valorisation de nos ressources naturelles.

Nous devons investir davantage dans l'éducation, la formation, la science, la technologie et la recherche.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Enfin, je lance un vibrant appel aux filles et aux fils de l'Afrique, pour assumer leurs responsabilités, relever les défis auxquels fait face l'Afrique en vue de mettre en œuvre notre Agenda de développement post-2015 conformément à notre Vision pour l'Afrique 2063.

**Vive l'Union Africaine,
Vive la Solidarité Africaine,
Je vous remercie.**





Le Président de la République à la réunion annuelle de la BAD:

Notre continent ne peut se développer sans la stabilité, la paix et la sécurité

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de l'Union Africaine, a valorisé les réalisations à l'actif de l'Organisation de l'Unité Africaine depuis sa création, par les dirigeants fondateurs, en 1963 jusqu'à sa transformation récente en Union Africaine.

Le Président de la République a salué, dans un discours qu'il a prononcé, jeudi à Kigali, au cours de la réunion annuelle de la Banque Africaine pour le Développement, la contribution de cette institution financière aux programmes de développement dans les pays africains à travers une large intervention dans les différents domaines économiques.

Le Chef de l'Etat a souligné que le continent a besoin d'investissements colossaux pour le financement d'infrastructures de base de nature à encourager la croissance et l'intégration en particulier dans les domaines du transport et de l'énergie en plus d'une économie diversifiée et concurrentielle et une exploitation rationnelle des ressources agricoles et animales pour relever le défi de la pauvreté qui menace les peuples africains.

Voici le texte intégral de cet important discours:

"Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères remerciements au Président Paul Kagame et au peuple frère du Rwanda pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse dont nous avons été l'objet, ma délégation et moi-même, depuis notre arrivée dans cette belle capitale, Kigali.

Il me plaît aussi d'adresser mes félicitations à leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de



gouvernement et au Président du Groupe de la BAD à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la Banque.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes fiers de mesurer le chemin parcouru et le bilan réalisé depuis les années 1963, où les Chefs d'Etat du continent ont créé aussi bien l'Organisation de l'Union Africaine, devenue l'Union Africaine, que son outil financier, la Banque Africaine de Développement, qui a contribué efficacement au développement des Africains à travers une large intervention dans les différents secteurs.

La BAD s'est ainsi affirmée comme la première institution du développement de l'Afrique et l'une des principales Banques multilatérales contribuant au financement du dé-

veloppement des Etats membres. Malgré l'environnement et le contexte pas toujours favorables, elle est restée une institution dynamique, participant à la lutte contre la pauvreté, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations du continent, au soutien de la croissance durable et du développement économique et social de ses pays membres.

C'est l'occasion, ici pour moi d'adresser mes vives félicitations au Président de la BAD, Monsieur Donald Kaberuka et à l'ensemble de ses collaborateurs pour les résultats obtenus.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Les présentes Assemblées annuelles se tiennent sous le thème "les 50 prochaines années: l'Afrique que nous voulons".

Notre continent est parvenu, dans le contexte de crise économique et financière des années passées, à garder une croissance soutenue de 4 à 5 %. Mais les fruits de cette croissance doivent être mieux distribués, mieux orientés vers la création d'emplois, à travers le développement de secteurs porteurs de croissance durable.

Notre continent ne peut se développer sans la stabilité, la paix et la sécurité.

Les conflits et les tensions ont déserté les économies concernées et compromis les efforts en matière de développement, affectant considérablement notre croissance inclusive. Nous voulons une Afrique stable, avec une bonne gouvernance politique et économique.

Notre continent a besoin d'investissements lourds pour financer les infrastructures favorisant la croissance et l'intégration, en parti-

culier dans les domaines du transport et de l'énergie. Le lancement des présentes Assemblées du Fonds Africa 50, dédié aux infrastructures, constitue une réponse appropriée à cette demande.

Notre continent a besoin de diversifier son économie et de la rendre compétitive, de mieux valoriser nos ressources agricoles et pastorales, pour sortir nos populations de la pauvreté. Votre stratégie décennale et votre thème pour ce cinquantième rejoignent le thème que le dernier Sommet de l'Union Africaine a retenu pour l'année 2014, à savoir "l'Année de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire".

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Je demeure convaincu que la BAD qui a su rester solide et qui a appuyé le développement de ses membres, quel que soit le contexte, continuera à porter son ambition et accompagner celle des dirigeants du continent, déclinée à travers l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi pour conclure de féliciter mon frère et ami son Excellence le Président Paul Kagame, ainsi que le peuple rwandais frère pour avoir surmonté si rapidement son immense douleur et dépassé l'épreuve pénible qui a marqué son histoire, s'attelant à bâtir un Etat moderne pour tous les Rwandais dans la concorde et la paix.

Vive l'Union Africaine,
Vive la Banque Africaine de Développement,
Je vous remercie".

Une vision cohérente pour l'Afrique de demain

Dans son discours, à l'occasion du 51^e anniversaire de l'UA, le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a tenu, tout d'abord, à exprimer l'estime et la considération aux pères fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Par ce geste, oh Comble symbolique !, le Président s'acquitte d'un devoir de reconnaissance, d'un devoir de mémoire et, par là même, rappelle aux générations actuelles la pertinence de la vision des pères de l'indépendance qui ont entretenu le rêve unioniste et qui ont eu le courage et la force de mettre en œuvre le chantier de l'intégration africaine après la rude lutte qu'ils ont menée contre la colonisation et l'apartheid.

C'est là aussi une rupture avec la tradition du déni d'histoire à la-

quelle bien des dirigeants sont attachés par souci de gommer tout ce qui les a précédé, escamoter tout le passé ; de crainte qu'un homme ou qu'une œuvre leur fassent ombre.

En cela, sa reconnaissance de l'histoire et son respect de la mémoire se sont illustrés par sa réhabilitation de Moctar Ould Daddah, qui est justement l'un des plus illustres fondateurs de l'OUA, et dont le nom est désormais porté par une grande avenue de Nouakchott alors qu'il tombait auparavant sous le couperet de la censure. Le Président de l'Union Africaine a rendu également un hommage appuyé à la femme africaine pour son rôle déterminant dans la lutte pour la liberté, l'émancipation et la promotion des droits humains. Ces femmes qui représentent plus de 50% de la population africaine

ne sauraient indéfiniment être laissées sur le bord de la route. En saluant leur rôle décisif, le Président, appelle in fine, à une plus grande implication des femmes dans l'œuvre de construction.

C'est aussi la même attention qu'il porte aux jeunes sur lesquels repose le devenir du continent, c'est pourquoi il appelle à l'investissement dans l'éducation, la formation, la science, la technologie et la recherche.

La pyramide des âges de la population africaine est fortement affaissée, ce qui constitue, à la fois, un défi et un avantage selon le niveau de prise en compte de cette dimension dans les actions de développement et la vision prospective.

Le Président de l'Union Africaine a, par ailleurs, fait référence aux énormes potentialités écono-

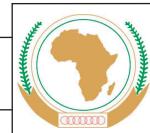
miques du continent et de ses richesses naturelles incommensurables qui sont certes des atouts de développement. Toutefois, ces atouts ne sauraient, dans un monde marqué par une mosaïque de grands ensembles qui se livrent une rude concurrence, servir la prospérité des Africains sans la création d'une zone de libre échange continental.

Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a souligné la nécessité d'assurer l'autosuffisance alimentaire et le développement de l'agro-industrie, et l'impératif de lutter contre la pauvreté et la malnutrition, rappelant que le thème retenu cette année par l'UA «L'année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire» qui résume la principale problématique à laquelle le continent fait face.

Le Président de l'Union Africaine

évoque les progrès accomplis par l'Afrique dans différents domaines mais rappelle que leur préservation reste tributaire de la garantie de la paix et de la sécurité, évoquant les conflits et l'insécurité transfrontalière. Son action sur ce plan, unanimement saluée par ses pairs a été décisive et son engagement dans la lutte contre le terrorisme s'est toujours raffermi.

L'interruption de son récent voyage, pour se rendre au Mali, après les évènements tragiques de Kidal, et le cessez-le-feu entre les protagonistes auquel il est rapidement parvenu, illustrent aussi bien son engagement en faveur de la paix en Afrique que ses capacités de médiation.



L'UA:

Face aux défis de la globalisation

Le défi est une compétition dans laquelle se posent des difficultés et que l'on doit surmonter. Il en est ainsi de la globalisation dont on doit saisir le sens et déceler où réside le danger pour l'Afrique. La globalisation est un processus résultant de l'évolution technoscientifique et politique de certains acteurs cherchant à s'affranchir des contrôles étatiques par la libéralisation des échanges commerciaux. Elle est l'évolution continue de l'économie mondiale vers la libéralisation et vers la disparition des barrières douanières. Elle marque la fin d'un ordre mondial bipolaire car jusqu'en 1990, le conflit Est-Ouest était le facteur politique international dominant.

La globalisation n'est pas seulement une réalité économique. En effet, elle intègre une grande dimension politique par l'imposition de la démocratie libérale comme le seul modèle de modernité politique. Cette issue s'est imposée particulièrement depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et la faillite des expériences des démocraties populaires. Ainsi conçue, la globalisation, malgré ses aspects positifs, pose des difficultés pour les pays sous-développés et pour l'Afrique.

Dans le contexte actuel, les Etats africains ne maîtrisent assez, à présent, le contrôle des entrées des produits étrangers sur leur territoire. Il leur revient alors de créer des mécanismes pour maîtriser la libéralisation des échanges et l'affranchissement, car en le contrôle étatique sera la règle en vogue du fait de la mondialisation qui s'impose. Toutefois, l'accent mis sur les capitaux étrangers et le commerce aura pour conséquence d'ouvrir plus largement encore la porte de l'Afrique aux multinationales, et d'améliorer leur capacité à exploiter les ressources matérielles et humaines africaines.

Les firmes multinationales deviennent de plus en plus sélectives dans leurs décisions d'implantations, elles privilégiennent les pays où il existe un potentiel de croissance important, un minimum de stabilité politique et des appareils d'Etat efficaces ou des pays où les prix de produits sont plus faibles.

Le problème, en fait, ne viendrait pas

du commerce dans son principe, mais de la domination de la préoccupation commerciale sur toute autre éthique démocratique et culturelle. Le libre commerce, avec la déréglementation et la libéralisation des marchés risque de condamner les populations du Sud à la pauvreté et à la dépendance éternelles.

En plus, la globalisation modifie la conception classique du droit international conçue comme le système des normes adoptées par les Etats pour régir leur interaction. L'internationalisation croissante des normes applicables au sein même des ordres juridiques, et l'apparition des acteurs non étatiques dans le processus de production normative, transforment radicalement le rôle des Etats, principalement dans une érosion du principe de souveraineté territoriale, par manque d'emprise sur les enjeux économiques et subordination à d'autres acteurs.

La reconstruction de l'Afrique, remède aux maux de la globalisation

Prise comme un défi à lever, l'Union Africaine, devait imaginer des stratégies pour cerner la question de la mondialisation. Ces stratégies passerait par la reconstruction de l'Afrique, ce qui renforcerait l'intégration des économies africaines et l'appropriation des valeurs positives de la mondialisation pour le dével-

lement africain. Il s'agit de s'imaginer ici les stratégies que pourrait adopter l'Afrique pour faire face aux effets de la mondialisation, qu'elle n'a pas de moyen d'arrêter.

La crise financière et ses implications sociales dans certains pays du Nord, de même que la nature de plus en plus globale des problèmes font prendre conscience du besoin vital et impérieux pour les Africains d'investir théoriquement la question de l'avenir de notre continent dans ce nouveau siècle. Cette posture veut montrer que la légitimité de la démarche ne peut se forger que dans la rupture : rupture d'avec l'afro-pessimisme du dehors et du dedans pour montrer que le nouvel ordre politico-économique global n'est pas une fatalité mais aussi rupture d'avec une construction théorique de l'Afrique qui récuse des interrogations comme celles que la Banque mondiale posait en 2000 : « l'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^e siècle ? ». Il s'agit de comprendre pourquoi et comment l'Afrique est encore enjeu/objet stratégique dans le nouvel ordre politico-économique global et quelles sont les opportunités qui lui permettront de repositionner le monde par rapport à son propre objectif qui reste d'apporter le développement qui doit également être compris comme la liberté à ses habitants. Il est question aussi de déconstruire ce que d'aucuns ont appelé « l'enfermement de l'Afrique dans la rente », d'appréhender de manière plus critique les opportunités qui s'offrent à ce continent mais aussi les contraintes qui pèsent sur lui, car la question de fond est celle de savoir comment, pour ce 21^e siècle, opposer à « l'invention de l'Afrique » une « invention du monde » par l'Afrique ?

Défis globaux, quels impacts sur l'Afrique

La mondialisation néolibérale, de plus en plus complexe, les changements dans les relations interculturelles à l'échelle mondiale, les changements climatiques, la pauvreté, le développement vertigineux des villes, la révolution des TIC, l'émergence de la société du savoir, l'évolution des relations de genre et des relations intergénérationnelles, l'évolution des spiritualités, l'émergence d'un monde multipolaire et le phénomène des pays émergents du Sud font parties des réalités de notre

monde qui sont débattues tant par les universitaires que par les décideurs. Par ailleurs, la création de la zone euro, tout comme la montée en puissance des pays comme la Chine et l'Inde ont des répercussions dans le monde entier.

La question que l'on doit se poser est celle de savoir comment est-ce que tout cela affecte l'Afrique, et de quelle manière le continent se prépare-t-il à relever ces défis de même que ceux qui se poseront plus tard ? Il est de nos jours assez difficile d'être en phase avec les progrès de la science et de la technologie, y compris dans les domaines des biotechnologies et des nanotechnologies, du génie génétique et autres grands défis scientifiques. Le défi que l'Afrique doit relever est donc non seulement celui de comprendre comment les nouvelles découvertes scientifiques risquent d'avoir un impact sur nos sociétés, mais également celui d'être un « continent de la science » à proprement parler.

La rapidité des changements dans pratiquement toutes les sphères de la vie sociale, aussi bien à l'échelle locale, nationale et continentale, qu'à l'échelle mondiale rend difficile l'identification des défis que l'Afrique devra relever au cours du siècle à venir. La science elle-même est en train de se transformer sous l'effet des changements qui interviennent dans la nature et dans les sociétés. De plus, loin d'être neutres, la science et la technologie sont devenues des acteurs dans les changements qui interviennent dans les systèmes productifs, le commerce, les relations interculturelles, ainsi que dans la recherche et la formulation des réponses aux changements climatiques. La capacité qu'a la science d'anticiper, de lire et d'interpréter les processus de changement a augmenté au fil des années. La capacité de l'Humanité à suivre les évolutions qui s'opèrent dans la nature, et à saisir les grandes tendances dans les changements qui s'opèrent au sein de la société augmentera certainement au fur et à mesure que la science elle-même se développera. Par conséquent, la liste des questions pouvant être considérées comme étant d'importants défis pour le 21^e siècle pourra changer dans le temps.

Et, c'est à ce changement que s'attèle le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, président en exercice de l'UA, lui, qui n'épargne aucun effort pour donner à l'Afrique la place qu'elle mérite dans le concert des nations.

L'Afrique du XXI^e siècle

L'Afrique est entrée dans le 21^e siècle sans que certains problèmes ne soient résolus, notamment les problèmes de pauvreté, d'urbanisation rapide et de gouvernance des villes, l'intégration régionale, la question du genre, l'insécurité alimentaire, les conflits et la violence, (...).

Néanmoins, l'Afrique de la fin de la première décennie du 21^e siècle n'est pas exactement la même que l'Afrique du début des années soixante qui venait à peine de se libérer de la domination coloniale. De même, les défis d'aujourd'hui ne sont pas ceux des années 60. Même s'il en existe certains auxquels le continent continue d'être confronté depuis le début des années d'indépendance, ils se posent différemment dans le contexte actuel. Ceci est particulièrement vrai pour les questions de gouvernance et de développement qui, pour la plupart, sont sur le bon che-



min des solutions.

Des progrès mais aussi des insuffisances

Tout porte à croire que ces questions ont pris une ampleur et une pertinence particulière. La célébration du 50^e anniversaire des indépendances africaines en 2010 a donné l'occasion aux chercheurs africains de faire le bilan de 50 ans d'indépendance, un bilan somme toute positif. Certes, il y a eu de nombreuses réalisations en termes de développement social et économique. Des progrès énormes ont été faits en matière d'éducation et de santé, et certains pays ont réussi à bâtir des systèmes de gouvernance démocratique, notamment après la vague de conférences nationales (en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale) de la fin des années 1980 et au début des années 1990.

La chute des régimes autoritaires, la fin de l'Apartheid, l'alternance dans des pays comme le Sénégal, et les mutations profondes intervenues dans certains pays du continent, ont rendu les perspectives de démocratisation et de développement de l'Afrique beaucoup plus réelles. Cependant, même avec ces transformations politiques récentes, les questions de gouvernance font toujours partie des grands défis que notre continent doit relever.

En effet, l'Afrique vit encore le paradoxe qui consiste à avoir des populations pauvres vivant dans des pays qui regorgent pourtant d'importantes richesses naturelles.

Malgré des progrès tangibles, certaines poches de pauvreté existent encore dans le continent.

L'enseignement supérieur, au secours de l'Afrique

Il reste qu'une attention particulière doit être portée à l'enseignement supérieur pour l'importance, sans équivalent, que constitue le savoir et surtout pour sa capacité à influer sur l'ensemble du système. La « vulnérabilité » de l'Afrique ne résulte-t-elle pas de sa place marginale dans l'économie du savoir ? Avec les changements en cours dans l'enseignement supérieur dans le monde et l'affaiblissement de nombreuses universités africaines comme résultat de vingt années de programme d'ajustement structurel (PAS), de fuite des cerveaux etc., la recherche africaine rencontre d'énormes difficultés dans ses tentatives d'étudier et d'interpréter ces phénomènes et d'autres encore.

Les nouvelles technologies, notamment les TIC, jouent un rôle des plus cruciaux dans le développement so-

cial, économique et politique du continent. Le téléphone mobile et les stations de radios FM ont joué un rôle important dans les mouvements politiques et sociaux qui ont conduit à l'alternance dans certains pays, après 40 ans de règne sans partage depuis leur indépendance.

Perspectives du développement de l'UA

Cependant, penser l'Union Africaine comme un outil de développement, serait la préoccupation majeure de nos dirigeants. Si la volonté de cette organisation est évidente, comme en témoigne l'adoption de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, elle doit booster ses mécanismes pour réaliser le progrès tant attendu de nos pays. En effet, pour promouvoir la démocratie et le respect des droits fondamentaux, les pays constitutifs doivent tenir à leurs mises en application.

L'une des principales forces d'influence de cette charte, en matière de développement, est encore la procédure d'adhésion. L'exemple de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce, des pays de l'Est, et de la Turquie montrent bien comment la perspective d'adhésion à l'Union Européenne (UE) est un moteur de changement. Or, l'Union Africaine doit justement disposer de cet outil qui a permis à l'UE de pacifier l'Europe, les pays africains étant tous déjà membres de l'UA. Il revient donc à cette organisation de trouver ses propres moyens d'influence et de pacification. C'est dans ce cadre que l'Union Européenne doit intervenir pour fournir à l'Union africaine les ressources nécessaires pour agir. L'Afrique dispose des ressources intellectuelles pour mener à bien cette mission, il ne lui manque plus que l'appui financier et technique pour se construire. Une coopération bilatérale entre ces deux unions régionales apparaît donc évidente. Elle donnerait à l'UA la position d'acteur incontournable pour négocier avec les pays tiers. Elle renforcerait la légitimité de son existence auprès des pays africains.

En limitant les accords isolés de pays africains à pays européens, l'Europe permettrait à l'Afrique de gérer sans ingérence, ses problèmes. Elle permettrait à l'UA de prendre le poids nécessaire à son développement. Enfin, l'Afrique doit comprendre et enraciner l'idée que le panafricanisme est l'une des solutions aux problèmes de l'Afrique.

Baba Dianfa Traoré
dianfatraor@yahoo.fr



Présidence mauritanienne de l'Union Africaine

Un mandat sous le sceau de

Vendredi 31 janvier 2014, il y a environ 5 mois jour pour jour, le président de la République M Mohamed Ould Abdel Aziz accédait à la présidence de l'Union Africaine. C'était à l'issue de la clôture de la 22e session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine à Addis Abéba.

En ce jour mémorable, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union avaient décidé, à l'unanimité, de lui confier les rênes de l'Union continentale, eu égard à ses efforts inlassables pour consolider la paix, la stabilité et le développement du continent.

Ces efforts se sont surtout matérialisés par les succès indéniables de la Mauritanie dans son offensive contre le terrorisme, ses progrès économiques, sa promotion de la démocratie et des libertés publiques. Sans oublier la promptitude avec laquelle l'homme d'Etat a pris son bâton de pèlerin pour éteindre tous les foyers de tension et de conflits dans le continent. Son tout dernier exploit en date a été réalisé deroulé le vendredi dernier: en l'espace de quelques heures, le President Mohamed Ould Abdel Aziz a pu stopper la guerre au Mali voisin, obtenir le principe de la libération des prisonniers des deux côtés. Ce coup de maître allie assurément efficacité, clairvoyance, sincérité et rapidité.



Aussitôt investi, le Président de la République, nouveau Président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz a annoncé, du haut de la tribune de l'Union Africaine, la couleur de ce que sera son mandat, en déclarant dans un important discours devant ses pairs « qu'il mesure à leur juste valeur les responsabilités qui lui sont confiées et est déterminé à œuvrer pour la construction d'une Afrique résolument tournée vers l'avenir demandant aux Etats de consentir pour l'outil commun, l'Union Africaine, les ressources suffisantes et adéquates pour lui permettre de mettre en œuvre les priorités de l'Afrique. »

Je sais, disait-il, « O Combien cela est exaltant, et je mesure à leur juste valeur les responsabilités que vous m'avez confiées, déterminé à œuvrer pour la construction d'une Afrique en paix avec elle-même, prospère, démocratique, inclusive, mettant ses citoyens au centre de ses préoccupations et capable de résoudre tous ses problèmes par elle-même et d'y faire face. »

Au plan sécuritaire, le chef de l'Etat avait expliqué que l'Afrique devrait d'ors et déjà affronter immédiatement tous les impératifs liés à l'accélération de l'opérationnalisation de la force africaine en attente et de la capacité africaine de réponse immédiate aux crises en se donnant les moyens nécessaires, dans un esprit de solidarité continentale, de résoudre, elle-même ses propres conflits et ses crises auxquels elle est confrontée.

A cet égard, disait-il, nos Etats de-

vraient consentir à l'outil commun, l'Union Africaine, les ressources suffisantes et adéquates pour lui permettre de mettre en œuvre les priorités de l'Afrique, nonobstant le concours des autres acteurs pertinents. Dans ce cadre, précisait-il, il va sans dire que la promotion de l'Architecture Africaine de Gouvernance, pour une gouvernance démocratique et inclusive, fondée sur l'Etat de droit, les libertés fondamentales, le respect des droits humains en particulier ceux des femmes et des minorités, l'égalité entre les genres et la lutte contre la corruption demeureront un impératif majeur.

« Lutter contre le terrorisme, c'est préserver la stabilité »

Revenant sur la lutte contre le terrorisme qui lui tient à cœur, le Président Mohamed Ould Abdel Aziz avait souligné que pour préserver sa stabilité, l'Afrique doit aussi, avec détermination, lutter contre le terrorisme, quelle qu'en soit, la forme ainsi que les crimes transnationaux, les trafics d'êtres humains et de la drogue et la prolifération des armes. Au sujet d'éventuels versements de rançons à des criminels, Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz est catégorique « Une vigilance permanente devrait être de mise contre le versement de rançons aux criminels de tout bord, précisant qu'une attention particulière devrait être accordée aux jeunes afin de les préserver contre tout dérapage. »

Pour une Afrique unie et solidaire intégrée et prospère, ayant la place qui lui sied sur la scène internationale, il nous faudra disait le Prési-

dent : « accorder toute l'importance à notre jeunesse en préparant et en exécutant soigneusement les programmes de promotion qui lui sont destinés en particulier les programmes d'accès à l'éducation et à la formation scientifique et technique de qualité mettant en adéquation l'école et le marché de l'emploi des programmes de revalorisation des ressources humaines en général qui constituent le début et la fin de tout processus. »

« A cet effet, la promotion de l'Université Panafricaine et des centres régionaux et nationaux d'excellence, à travers le continent mettra le génie africain en compétition sur les scènes continentale et internationale, inscrivant ainsi l'éducation de notre jeunesse dans le contexte de la globalisation et de la compétitivité. » Il importe, notait-il également, de renforcer notre intégration à travers une infrastructure de communication multi modale de qualité dopant le commerce intra-africain et international et permettant la circulation des biens et des personnes pour accélérer l'acheminement vers la zone de libre-échange continental dans les toutes prochaines années. L'on se devra également d'opérationnaliser, au plus tôt, les projets phares continentaux tels que le PIDA (Programme Intégré de Développement Agricole), le CAADP (Comprehensive Africa Agriculture Development Programme), l'UPA (Union des Producteurs Agricole), le CARMMA (Campaign for Accelerated Reduction of Maternal Mortality in Africa), le plan pharmaceutique africain et de mettre

en œuvre les stratégies de la santé et de la nutrition, pour ne citer que ceux-là.

« Des propositions conséquentes sur les voies à suivre »

Au cours de son discours devant ses pairs, le Président avait donc fait des propositions conséquentes sur les voies à suivre pour assurer la stabilité et la sécurité du continent, notamment une représentation équitable et digne de l'Afrique au conseil de sécurité, le développement de son agriculture (autosuffisance alimentaire), le renforcement de la santé

des populations, la formation et l'emploi des jeunes, un partenariat à intérêt mutuel, une représentation équitable et digne de l'Afrique au conseil de sécurité...

Mais pour le Président Mohamed Ould Abdel Aziz tout cela ne sera possible que quand l'Afrique parlera d'une seule voie.

« Le président Mohamed Ould Abdel Aziz à la tête du G5 »

C'est sans doute dans son désir de matérialiser son agenda de président en exercice de l'Union Africaine que Le Président Mohamed Ould Abdel Aziz avait accueilli du 15 au 17 février 2014 les chefs d'Etat du Sahel dans le cadre d'un sommet qui abouti à la création du G5 regroupant la Mauritanie, le Burkina Faso, du Mali, le Niger et le Tchad. Se fondant sur les liens séculaires et multiformes qui unissent les peuples du Sahel ; déterminés à conjuguer leurs efforts en vue de faire du Sahel un espace de paix, de prospérité et de concorde, les chefs d'Etats avaient au cours de ce sommet réaffirmé la priorité qu'ils accordent à la sécurité et au développement de la région et réitéré leur plein engagement à promouvoir la démocratie, les droits de l'Homme, et la bonne gouvernance ; renouvelé leur ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et réaffirmé leur détermination à préserver l'intégrité territoriale des Etats et à mener, ensemble une action résolue en vue d'assurer la sécurité dans l'espace sahélien.

Ils se sont aussi félicité de la mobilisation des partenaires qui ont déjà pris des engagements auprès des Nations Unies, l'UE et la BAD, et lancé un appel aux autres partenaires





La paix et du développement

naires notamment le Groupe de Coordination des institutions de financement arabes, islamiques et de l'OPEP ainsi qu'aux pays émergents pour accompagner l'action que nos pays déploient conjointement en vue d'ancrer durablement la paix et la prospérité dans la région ; demandé aux partenaires techniques et financiers d'assouplir les règles d'endettement extérieur et de simplifier leurs mécanismes et procédures de financement en vue de les adapter au contexte spécifique de nos pays pour permettre une mise en œuvre diligente du plan d'action ;

Les Chefs d'Etat ont en outre décidé : La création d'un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale dénommé G5 du Sahel avec la mise en place d'un Secrétariat Permanent chargé de la coordination technique ;

l'élaboration d'un programme prioritaire d'investissement et d'un portefeuille de projets structurants accordant une large priorité à la sécurité, à l'ancrage de la démocratie et de la participation des populations à la promotion des zones les moins développées, aux infrastructures (transport, énergie, télécommunications, hydraulique) à la sécurité alimentaire et au pastoralisme, au développement humain (démographie, santé, éducation, formation technique et professionnelle) à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion de l'eau.

Ils avaient aussi instruit les ministres en charge de l'économie et de la planification du développement des pays du G5 du Sahel à prendre les dispositions nécessaires pour : finaliser dans les meilleurs délais, l'ensemble des textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement du nouveau cadre de coopération régionale ; réaliser une cartographie exhaustive des financements en faveur de la sécurité et du développement dans la zone du Sahel ; préparer d'urgence un plan d'action pour la mise en œuvre du programme d'investissement prioritaire et un chronogramme pour une exécution accélérée ; identifier les Partenaires Techniques et Financiers susceptibles de combler l'écart de financement du programme prioritaire ; engager un plaidoyer en vue de la mobilisation des financements, la matérialisation des engagements des partenaires et la promotion des flux d'investissement directs étrangers.

« La voix du continent portée au cœur de l'Europe »

Au chapitre du partenariat entre



l'Afrique et le reste du monde, le continent s'est exprimé sous le mandat du président Abdel Aziz de vive voix. C'est ainsi qu'au sommet euro-africain tenu à Bruxelles en Belgique début Mars 2014, le Président de la République et Président en exercice de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a eu l'insigne honneur d'ouvrir les travaux du sommet au nom de l'Afrique aux côtés du président du conseil européen.

Ce sommet, avait-il souligné, s'inscrit « dans notre constante démarche de concertation permanente entamée avec le Sommet du Caire en 2000 et poursuivie à Lisbonne et à Tripoli et traduit notre volonté commune de redynamiser notre partenariat posé au Sommet de Lisbonne en 2007. Exprimant ses attentes par rapport au sommet, il avait souhaité que ce sommet fasse date dans l'histoire des relations afro-européennes, en consolidant notamment nos acquis pour réaliser les aspirations de nos peuples par un partenariat d'égal à égal, couvrant l'ensemble des domaines, aussi bien politique et sécuritaire qu'en matière de commerce et d'investissement.

Revenant sur sa feuille de route, annoncée dans son discours d'investiture à la tête de l'Union Africaine, il a déclaré devant le sommet que : « Les trois thèmes que nous avons

choisis pour notre sommet traduisent fidèlement les préoccupations de nos peuples et couvrent les politiques prioritaires que nous envisageons de mettre en œuvre.

« Investir dans les populations c'est investir en priorité dans la jeunesse »

Pour lui, investir dans les populations c'est investir en priorité dans la jeunesse pour l'éduquer et la former afin de lui permettre d'accéder efficacement au marché du travail. Pour se faire il faut assurer au continent une croissance forte et durable, créatrice d'opportunités suffisantes d'emplois.

La réalisation de cet objectif, relève-t-il, suppose la libération des énergies créatrices, la promotion de l'esprit d'initiative et un climat attractif pour l'investissement. « Ce faisant, nous aurons prémuni notre jeunesse contre l'aventure désespérée à la recherche d'une vie meilleure, mettant, par la même occasion, un terme à l'une des principales causes de l'immigration clandestine. »

« L'investissement, un axe important de l'agenda du nouveau Président de l'UA »

« L'investissement dans la population, disait-il, constitue la voie pour préserver et valoriser le capital hu-

main. « Ce qui suppose une couverture efficace des populations contre les endémies, par la mise en place d'un système de santé qui prenne en charge, entre autres priorités, la santé maternelle et infantile.

Pour persévérer dans cette voix, confiait-il « nous devons redynamiser notre coopération commerciale et consentir des investissements mutuellement avantageux, dans le contexte favorable de forte croissance des économies africaines et des prémisses de sortie de la crise financière en Europe. L'Union Africaine a réalisé d'importantes avancées, à cet égard, par la promotion d'une Bonne Gouvernance et de programmes de développement adaptés au contexte social et axés sur la lutte contre la pauvreté, le chômage et les endémies, la promotion de la culture et de la pratique démocratiques et l'encouragement de l'initiative privée. Toutefois, le président a averti que l'attente des objectifs de partenariat entre l'Europe et l'Afrique restera tributaire de la mise en œuvre des engagements pris de part et d'autre.

« La paix dans le continent, une importante préoccupation du Pré-

sident de l'UA »

S'agissant du troisième thème du Sommet, la paix, il est clair, note-t-il, qu'il ne peut y avoir de développement sans paix et stabilité et de paix sans développement économique et social inclusif. »

Ce qui a fait dire au président que « Conscients de l'interdépendance entre la paix et le développement, les Etats du Continent, et en particulier, certains pays du Sahel, ont coordonné leur politique sécuritaire pour faire face au terrorisme et au crime organisé. ». « Cette coopération a produit des résultats concrets à travers le recul des actions terroristes dans la zone », notait-il avant d'ajouter que : « La coopération avec nos partenaires, en particulier l'Union Européenne, a contribué à la réalisation de tous ces succès et nous attendons davantage de soutien pour renforcer la capacité des pays du continent en matière de riposte et de gestion des crises. Les contributions actives de l'UE, insistait-il, seront déterminantes pour le renforcement du partenariat stratégique entre l'Afrique et l'Union Européenne.

Sidi Moustapha Ould BELLALI
bellalisiidi@yahoo.fr



Liste des présidents de l'Union africaine depuis sa création en juillet 2002

Le mandat de base de la présidence tournante était de six mois avant la modification intervenue au sommet d'Abuja l'allongeant à un an.

Thabo Mbeki : juillet 2002 juillet 2003 Afrique du Sud

Joaquim Chissano : juillet 2003 juillet 2004 Mozambique

Olusegun Obasanjo : juillet 2004 janvier 2006 Nigeria

Denis Sassou-Nguesso : janvier 2006 janvier 2007 République du Congo.

John Kufuor : janvier 2007 février 2008 Ghana.

Jakaya Kikwete : février 2008 janvier 2009 Tanzanie

Mouammar Kadhafi : février 2009 janvier 2010 Jamahiriya arabe libyenne

Bingu wa Mutharika : février 2010 janvier 2011 Malawi

Teodoro Obiang Nguema Mbasogo : février 2011 janvier 2012

Guinée équatoriale

Boni Yayi : février 2012 janvier 2013 Bénin

Haile Mariam Dessalegn : janvier 2013 janvier 2014 Éthiopie

Mohamed Ould Abdel Aziz : janvier 2014 Mauritanie



Le Président de la République assiste à l'ouverture de la réunion annuelle de la BAD



Le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, a assisté, jeudi à Kigali (Rwanda), à l'ouverture de la réunion annuelle du Groupe de la Banque Africaine pour le Développement qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le cinquantenaire de cette institution financière.

Prennent part à cette rencontre, au côté du Président de l'Union Africaine, plusieurs dirigeants africains, des gouverneurs des banques et responsables d'institutions financières, des organisations économiques internationales et africaines ainsi que des experts et conseillers d'établissements bancaires.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le président du Groupe de la BAD, Dr. Donald Kaberuka a souhaité la bienvenue à l'assistance en mettant en exergue l'intérêt qu'ac-

corde son institution à l'accélération du rythme de développement du continent africain et l'accompagnement des efforts des pays membres pour l'atteinte de cet objectif.

Il a ajouté que la réunion se propose de résoudre concrètement les problèmes car, il est inacceptable que des obstacles persistent devant la libre circulation des personnes et des biens entre les pays africains alors que les mouvements des étrangers restent fluides.

Le président du Groupe de la BAD a épousé l'idée de la présidente de la Commission africaine Mme Dlamini Zuma relative à la création de passeports africains unifiés pour garantir l'intégration africaine.

Parmi les plus importantes questions à l'ordre du jour, figurent l'intégration des institutions financières, le renforcement des connexions des marchés africains, les transforma-

tions des structures d'investissement dans les domaines des infrastructures de l'énergie et de la sécurité alimentaire.

La Banque Africaine de Développement, dont la création remonte à 1964, est une institution de financements orientée vers le développement économique et l'épanouissement social des pays africains.

Elle joue un rôle non négligeable dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration du cadre de vie des africains à travers, notamment, l'encouragement de l'investissement de capitaux publics et privés dans des projets et programmes sociaux de développement dans la zone.

Elle injecte, également, des fonds aux gouvernements africains et sociétés privées afin de favoriser l'investissement dans les pays membres.

Organisation d'une conférence sur la diversité culturelle en Afrique



Dans le cadre des festivités marquant la célébration du 51^e anniversaire de l'OUA-UA, le ministère de la culture, de la jeunesse et des sports a organisé, hier, au musée national à Nouakchott, un forum sous le thème "la diversité culturelle en Afrique, exemple de la Mauritanie".

Le programme de ce forum a comporté plusieurs conférences axées sur le rôle des cultures africaines dans le renforcement de l'unité et la cohabitation pacifique entre les peuples à travers des centaines de siècles. Elles ont également mis en exergue le rôle de l'arabe en tant que langue de l'Islam dans la vulgarisation de la fraternité et de la tolérance et l'enracinement de la culture de la paix sociale entre les sociétés africaines d'une manière générale et la société mauritanienne en particulier.

La manifestation culturelle a été marquée par l'exposition d'œuvres d'art relatant le mode de vie de la société Mauritanienne à travers les différentes étapes de son évolution.

La ministre de la culture, de la jeunesse et des sports, Mme Fatma Vall Mint Souenée a, à cette occasion, félicité les conférenciers pour la qualité du contenu de leurs exposés ayant permis à l'assistance de mieux appréhender le rôle des cultures africaines dans la promotion et le renforcement de l'unité entre les peuples du continent.

Elle a ajouté que notre pays célèbre aujourd'hui cet anniversaire dans un climat de confiance quant à l'avenir du continent rappelant que le parcours de l'Union Africaine portera certainement les empreintes du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz.

L'UPR salue l'action du Président de l'Union Africaine



«Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, consent des efforts sans précédent pour éteindre les foyers de tension et stimuler au mieux le processus de développement du continent» a déclaré le parti de l'Union Pour la République (UPR), dimanche, à l'occasion de la célébration du 51^e anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Dans une déclaration dont une copie est parvenue à l'AMI, le parti précise que Ces efforts ont été couronnés par l'arrivée courageuse, voire téméraire, du Président à Kidal pour arracher un cessez-le-feu entre les frères ennemis.

Le document soutient que lorsque le Président El Hadj Ibrahim Boubacar Keita a surnommé le Chef de l'Etat "l'africain par excellence" cela constitue un autre couronnement d'un parcours riche au service de la sécurité et de la stabilité du conti-

Cérémonie de commémoration du 51^e anniversaire de l'UA à New York



L'ambassadeur représentant permanent de la Mauritanie aux Nations Unies, M. Sidi Mohamed Ould Bouba, a présidé, vendredi soir à New York, une cérémonie à l'occasion de la journée de l'Afrique organisée par les représentants des pays africains accrédités auprès de l'ONU.

L'ambassadeur a prononcé devant l'assistance le discours du Président de la République, Président de

l'Union Africain, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, à l'occasion du 51^e anniversaire de la création de l'organisation de l'unité africaine qui deviendra par la suite l'Union Africaine.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU qui, à son tour, a dit un mot pour la circonsistance, dans lequel il a exprimé ses

félicitations aux pays et peuples africains pour les réalisations accomplies par l'organisation africaine tout au long de son riche parcours.

La cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs hauts responsables onusiens, des ambassadeurs africains ainsi que des personnalités politiques et hommes des médias de haut rang.



L'apport de l'Afrique au monde

La civilisation universelle, en construction depuis de nombreux siècles, pourrait, du fait d'une mondialisation en constante accélération, prendre soit la voie d'une uniformisation progressive débouchant sur la domination d'une culture sur la plupart des autres, soit ouvrir sur une diversité des cultures donnant la possibilité à chacune de ne plus être cantonné à sa seule identité communautaire.

Rien, aujourd'hui, ne permet de prédire quel chemin l'humanité empruntera, ce qui rend impossible toute affirmation relative à l'apport de l'Afrique à une civilisation de l'universel hypothétique, ou dont les contours sont encore flous.

Aussi, ne peut-on faire que l'esquisse de ce qu'elle a apporté au monde d'hier et d'aujourd'hui.

L'Afrique est le continent sur lequel l'homo sapiens a vu le jour, et à partir duquel, au long de dizaines de milliers de millénaires, il s'est répandu sur toute la planète, et a abouti à la multitude colorée de peuples, de langues, de cultures et de civilisations qui constituent l'humanité. Et c'est déjà considérable.

L'Afrique a donc donné naissance à l'humanité qui est la nôtre ; elle a guidé ses premiers pas et a fortement contribué à bâtir ses premières civilisations. La Nubie et l'Egypte auxquelles la Grèce antique, minuscule excroissance de l'Asie, avant que l'Europe se l'approprie, doit une part appréciable de ses connaissances.

Contrairement à un préjugé tenace, né de cinq siècles de rapports inégaux avec l'Europe, et marqués par des événements historiquement dououreux et traumatisants (traites esclavagistes, colonisation, racisme, combats pour l'émancipation), l'Afrique ne fut jamais ni une terre vierge d'histoire, figée dans une éternelle immobilité, ni un continent d'arriération, dont les habitants ignoraient tout de la science, des arts et de la réflexion philosophique.

A l'instar de toutes les autres parties du monde, elle eut ses parts d'ombre et de lumière, et versa son écot au patrimoine civilisationnel des connaissances scientifiques et techniques, des croyances et des arts, et contribua, pour une part non négligeable, à l'émergence de l'humanité moderne, lui apportant, en particulier ce « supplément d'âme » dont parlait le philosophe français, Henri Bergson.

Quelques exemples suffiront à illustrer cet apport :

Des premières pyramides, conçues et construites par le génial et polyvalent Imhotep, au papyrus mathématique de Rhind ; du pharaon Akhenaton qui, le premier, eut le pressentiment du monothéisme, à l'école mathématique et astronomique d'Alexandrie, l'Egypte (et Babylone, sa sœur et rivale d'Asie mineure) a posé les premières pierres de l'humanité moderne.

La période qui suivit l'expansion de l'Islam ne fut pas moins riche : le mathématicien égyptien Abu Kamil (859 - 930) qui joua un rôle important dans le développement de l'algèbre ; le médecin et mathématicien d'origine marocaine Ibn Yahyā al-Maghribī al-Samaw'al (1220 - 1283), connu pour ses travaux en algèbre des polynômes et pour son traité al-Bahir fi'l-jabr (livre flamboyant de l'algèbre) ; Abu Abdullah Muhammad Ibn Battuta, explorateur et voyageur marocain, de souche berbère, qui fit connaître les sociétés de l'aire sahéli-soudanise ; le tunisien Ibn Khaldoun, observateur et

historien des sociétés arabe, berbère et perse, honoré comme père, avant la lettre, de la sociologie ; et l'illustre Ahmed Baba de Timbuktu, philosophe et théologien berbéro-peul, qui a apporté à l'humanité l'esprit patriotique, le sens de la bonne gouvernance, le souci de l'égalité des races et de la défense des droits de l'homme.

Dès le début du XIIe siècle, la

Soundiata Keïta comme empereur du Mali.

Adressée « aux douze parties du Monde et au nom du Mandé », elle proclame qu'« une vie n'est pas plus ancienne ni plus respectable qu'une autre vie, de même qu'une (...) vie n'est pas supérieure à une autre vie ». Elle énonce le principe de la liberté que les Etats démocratiques les plus avancés seraient fiers d'inscrire



et les autres vécurent, l'Afrique connaît une période flamboyante durant laquelle s'édifièrent de nombreux Etats dont certains furent puissants et prospères (Ghana, Mali, califat fatimide et dynastie des Ayyubides en Egypte, royaume du Congo, Zimbabwe, et Madagascar), et se déployèrent de flamboyantes

l'Afrique connut les grandes saignées de la traite négrière et le commerce triangulaire, puis la domination coloniale. Une pénétration et une présence coloniale à laquelle tous les peuples d'Afrique, et nombre de leurs dirigeants, opposèrent une résistance farouche, et que la défaite ne réussit pas à transformer en résignation.

Le mouvement pour l'émancipation du continent est amorcé dès le premier tiers du XXe siècle. Sud-Africains et Egyptiens ouvrent la marche du combat pour la libération de l'Afrique des temps modernes. En Afrique du Sud, l'Africain national Congress (ANC) est fondé en 1912. En Egypte, la militante féministe Huda Sharawi crée le comité central du Wafd, en 1923, avant d'en être élue présidente. L'Ethiopie qui n'a jamais connu l'emprise étrangère résiste vaillamment aux velléités italiennes d'occupation (1935-1941). Au fil des décennies, de nombreux foyers s'allument un peu partout, exigeant dignité et liberté, par des voies pacifiques le plus souvent, utilisant quelquefois la violence défensive ou d'autres formes plus offensives, devant l'entêtement et les répressions sanglantes (Madagascar, Kenya, Algérie, colonies portugaises, etc.).

Les leaders africains des années 1950-1960 recouvreront la totalité de la palette politique de leur époque ; ils étaient panafricanistes ardents ou partisans d'une politique des petits pas ; modérés, conservateurs ou révolutionnaires. Certains d'entre eux furent des acteurs importants du vaste mouvement tiers-mondiste inauguré à Bandoeng (Gamal Abdel Nasser, Nkrumah, Nyerere), alors que d'autres étaient plus proches de l'un des deux pôles dominant le monde (Kenyata, Houphouët-Boigny, Sékou Touré). D'autres encore moururent en martyrs, faisant l'ultime sacrifice de leur vie (Patrice Lumumba, Amilcar Cabral) au service de leur patrie et de leur continent. D'autres virent leurs souffrances récompensées. Parmi eux, « Madiba » Nelson Mandela, le plus illustre des Africains de son siècle, dont le très long et héroïque calvaire finit sur une apothéose aux couleurs arc-en-ciel.

Mais en dépit de leurs différences et antagonismes, chacun d'entre de ces grands hommes a apporté sa pierre à l'édifice. Et le 25 mai 1963, à Addis Abeba, ils ont donné corps à un rêve. Celui d'une unité africaine qui ambitionne aujourd'hui d'être une union vraie.



© STR/AFP/Getty Images

Charte du Manden (Mandé), considérée comme l'une des plus anciennes références relatives aux droits fondamentaux, est proclamée, en 1236, le jour de l'intronisation de

au fronton de leurs édifices : « Chacun est libre de ses actes, dans le respect des interdits des lois de sa Patrie »

Aux différentes époques où les uns

épopées dont l'une des plus marquantes fut celle qui mena les Almoravides du désert du Sahara à l'Andalus.

Entre le XVe et le XXe siècle,

Nobels africains

2011 : le prix Nobel de la paix est décerné à la présidente libérienne, Ellen Johnson Sirleaf, et à sa compatriote militante, Leymah Gbowee, conjointement avec la Yéménite Tawakkol Karma.

2004 : le prix Nobel de la paix est décerné à la militante écologiste kényane Wangari Maathai, décédée, dimanche 25 septembre, des suites d'un cancer.

2003 : le prix Nobel de littérature est décerné à l'écrivain sud-africain John Maxwell Coetzee.

2001 : le prix Nobel de la paix est attribué conjointement à l'ONU et à son secrétaire général, le Ghanéen Kofi Annan.

1999 : l'Américano-Egyptien Ahmed Zewail reçoit le prix Nobel de chimie.

1993 : le prix Nobel de la paix est attribué conjointement à Nelson Mandela, symbole de la lutte contre l'apartheid et futur président, et au chef de l'Etat Frederik De Klerk, notamment pour leurs efforts en vue de "l'établissement d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique".

1991 : le prix Nobel de littérature est décerné à la romancière sud-africaine, Nadine Gordimer, pour son œuvre contre la ségrégation raciale dans son pays.

1988 : l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz obtient le prix Nobel de littérature.

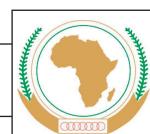
1986 : l'écrivain nigérian Wole Soyinka obtient le prix Nobel de littérature.

1984 : l'archevêque noir anglican d'Afrique du Sud, Mgr Desmond Tutu, se voit attribuer le prix Nobel de la paix pour son "rôle de leader" dans la campagne antiapartheid.

1978 : le président égyptien Anouar El-Sadate partage le prix Nobel de la paix avec le premier ministre israélien Menahem Begin, son cosignataire des accords de Camp David.

1960 : le chef zoulou Albert John Luthuli, alors président du Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud à cette époque) obtient le prix Nobel de la paix.

1951 : le Sud-Africain Max Theiler reçoit le prix Nobel de médecine pour sa découverte du vaccin contre la fièvre jaune. Le pays, sous le nom d'Union sud-africaine, était alors membre du Commonwealth britannique.



L'essor économique de l'Afrique : Le résultat de la bonne gouvernance

C'est dans un essor économique des plus dynamique que l'Union Africaine a célébré hier son 51^e anniversaire. En effet, le continent connaît la croissance la plus rapide au monde. Ce nouveau dynamisme économique est bien plus qu'un essor des ressources, c'est le résultat d'améliorations spectaculaires dans la gestion économique. Plus des deux tiers des pays africains ont amélioré la qualité de leur gouvernance, avec pour conséquences un progrès dans le climat des affaires, l'amélioration des services de base et l'augmentation des opportunités économiques. Quelque 350 millions d'Africains gagnent aujourd'hui entre 2 et 20 dollars par jour, rejoignant une classe moyenne en augmentation, disposant d'un revenu disponible plus élevé et faisant du continent un marché de plus en plus attractif pour les investisseurs qu'ils soient africains ou étrangers. Il faut signaler que le taux de croissance de la Mauritanie dépasse les 5 %.

La Banque Mondiale comme son homonyme financier (du FMI) estime que l'Afrique subsaharienne aura les meilleures performances économiques du monde en 2014 et plus généralement sur le court terme. La croissance devrait se situer à 5,3% en 2014 et atteindre 5,5% en 2016. Hors Afrique du sud, l'Afrique subsaharienne devrait afficher en moyenne plus de 6% de croissance entre 2014 et 2016. Ces performances s'auto-justifient. L'Afrique constitue l'une des réserves mondiales de ressources naturelles les mieux gardées, qui attirent les investisseurs (publics et privés). Elles font appel à toutes les théories économiques qui laissent penser que les performances actuelles du continent s'accompagnent de changements structurels profonds, de réformes institutionnelles, qui rendent l'Afrique plus attrayante et, par voie de conséquence, renforcent les performances économiques du continent. C'est dans un tel contexte que les économistes de la Banque Mondiale considèrent que l'Afrique subsaharienne devrait profiter d'une consolidation de la demande domestique et de la croissance des exportations. L'engagement actuel des gouvernements dans la mise en œuvre de leurs plans de développement, notamment à l'horizon 2015, devrait amener ces derniers à accélérer les dépenses dans les domaines sociaux mais aussi en investissement pour consolider l'environnement des affaires et offrir à l'Afrique les arguments nécessaires pour inciter l'investissement productif étranger. L'amélioration de la situation économique dans les pays industrialisés devrait profiter aussi au secteur productif, dans la mesure où les investissements directs se consolideraient à 47,8 Mds USD d'ici 2016. Cette donnée manque toutefois de révéler le fait que ces investissements ne participent pas à un effort de diversification et d'industrialisation du tissu économique africain.

Des réserves mondiales de ressources naturelles les mieux gardées

En effet, ces investissements contribuent plus généralement à l'expansion du secteur minier et à d'autres secteurs connexes comme celui des transports et des services financiers, et dans une moindre mesure au tourisme. Il s'en suit une progression bien plus importante des exportations (concentrées sur les ressources naturelles dans un contexte de hausse de leur prix) par rapport aux importations, constituées principalement de

matériaux (pour la construction d'infrastructures) et des denrées alimentaires (dont les prix devraient rester stables). La dépendance des économies de la région aux caprices de la nature est aussi évoquée pour tempérer les prévisions de croissance pour 2014-2016. Les problèmes sécuritaires, en lien avec les attaques de pirates dans le golfe de Guinée, la situation dans le Sahel et les remous sociopolitiques ne sont pas à négliger. Il est en dehors du trafic de la drogue. Depuis le début du nouveau siècle, le continent africain est devenu progressivement un nouveau lieu de passage pour différents trafics et en particulier, celui de la cocaïne sud-américaine. Si cette situation semble minimiser et reléguer au second plan dans la lutte contre l'insécurité et l'instabilité par des Etats africains enclins à combattre le terrorisme international. Face à cette menace grandissante, l'objectif essentiel des Etats subsahariens est de stopper la prolifération et le passage des trafiquants sur le continent. Pour cela, il est indispensable de reconstruire les moyens de lutte dans leur globalité et de dégager une stratégie d'urgence pour contrecarrer le trafic et les flux illicites générés par celui-ci. Ces maux peuvent constituer les principaux défis à l'activité économique, ou devrait-on dire à l'image

La croissance doit profiter aux populations

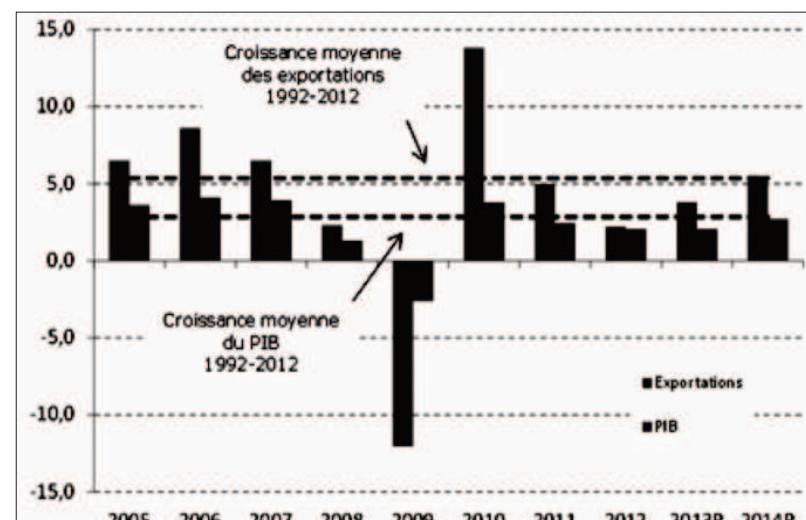
Il serait toutefois pessimiste de penser que cette dynamique ne profite aucunement au continent ou qu'elle n'induit pas des transformations structurelles sur le plan économique. L'expansion minière pousse les pays à se doter d'infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, etc.), à entreprendre des réformes pour améliorer l'environnement des affaires. Si l'objectif de toutes ces manœuvres est de créer un cadre propice à l'investissement, ils n'incitent pas encore à une transformation structurelle suffisante permettant aux pays africains d'être le moteur de cette dynamique. Il est donc assez intuitif que la croissance en Afrique ne profite pas assez encore aux populations. Les Etats africains ont montré leur limite à porter le développement du continent. Les entreprises pourraient prendre le relais mais encore faudrait-il que les gouvernements créent les conditions favorables pour leur permettre de jouer ce rôle de levier. L'Afrique est indéniablement l'une des zones les plus dynamiques du Monde ; mais malheureusement portée par l'extériorité. Ainsi le débat sur l'exclusivité

de la croissance en Afrique devrait en plus porter celui sur la nécessité d'intégrer le mécanisme de création de richesse. A défaut, le continent aura beau afficher de bonnes performances économiques sans pour autant permettre une véritable amélioration des conditions de vie des populations.

La nécessaire intégration économique africaine

Les efforts doivent être intensifiés pour accélérer l'intégration économique régionale, le développement des infrastructures transfrontalières et le commerce inter africain pour que les pays africains puissent atteindre un développement économique durable dans les cinquante prochaines années, selon des experts. L'intégration économique peut créer beaucoup d'opportunités pour la transformation économique de l'Afrique.

Au moment où la plupart des pays africains enregistrent 54 ans d'indépendance, les experts ont déclaré que l'indépendance politique ne s'est pas traduite par l'indépendance économique. L'Afrique n'a pas encore maximisé tous ses profits ni profité de la taille importante de son marché, de sa population, de ses ressources à travers le commerce inter africain. Même la création de communautés économiques régionales telles que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté de l'Afrique de l'Est (ECA) et le Marché commun pour l'Afrique Centrale et de l'est (COMESA), entre autres, n'a pas développé un type d'intégration économique qui puisse sortir le continent du marasme. Comme l'a observé la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), basée à Addis-Abeba, l'impératif pour une Afrique forte et unie est basé sur le fait que la synergie éco-



nomique est développée par l'intégration car l'avantage économique de toute communauté économique est plus grand que la somme des avantages économiques de chaque pays membre pris séparément. La maximisation du commerce inter africain

est une manière d'accélérer le processus d'intégration. Mais en dépit des divers groupements de commerce qui ont été créés depuis trois décennies, le commerce inter africain stagne à 10% seulement en 2010. Ce niveau est plus bas que celui de l'Amérique du Nord qui est de 40% et de celui de l'Europe occidentale qui est de 60%. Cela signifie que les Africains ne procèdent pas à des échanges commerciaux significatifs entre eux. Malgré l'introduction de zones de libre échange, d'unions douanières et de marchés communs, le niveau d'échanges commerciaux inter africain reste l'un des plus bas au monde, étant donné que seul 10% des échanges commerciaux africains se font à l'intérieur du continent', a-t-elle indiqué.

«L'Afrique va mieux prospérer si tous travaillent ensemble. Cela nécessite bien sûr des infrastructures africaines. Il n'y a pas de routes qui nous relient, le coût du transport de marchandises d'un pays à un autre est

élevé», a souligné Dr Mo Ibrahim, fondateur de la fondation Mo Ibrahim basée à Londres dans une communication présentée récemment à Accra, au Ghana.

Des perspectives économiques favorables

Les perspectives économiques du continent sont plutôt bonnes pour 2014, selon le Fonds Monétaire International. Ces dernières années, on a assisté à une accélération de la croissance dans les pays émergents, notamment la Chine. Cette évolution rapide a eu pour conséquence l'augmentation du volume des échanges avec l'Afrique sub-saharienne. La croissance du continent a ainsi été boostée à travers non seulement la demande mais aussi les prix élevés des produits d'exportations et des flux d'investissements. Un ralentissement de l'activité économique en Chine par exemple, se traduisant par le retrait de l'investissement au profit de la consommation, devrait impacter les prix des produits et inciter les entreprises de ces pays à moins investir à l'étranger. De leur côté, les conditions financières mondiales, ayant été allégées pour résorber la dernière crise mondiale ont créé une forte disponibilité des capitaux mais surtout un afflux massif des capitaux vers les pays en développement, notamment ceux d'Afrique sub-saharienne.

En somme, si les perspectives économiques pour l'Afrique sub-saharienne restent favorables, il n'en demeure pas moins que celles-ci soient fortement dépendantes de l'évolution de l'activité économique extérieure. Bien que l'impact des ajustements extérieurs soit limité, certains Etats restent vulnérables sur les plans budgétaire et politique. Ces dernières années les économies du sous-continent ont connu des croissances accélérées. Néanmoins, celles-ci n'induisent pas le décollage économique du continent. Pour garantir une croissance inclusive et soutenue, les autorités devraient profiter des performances actuelles pour asseoir une base macroéconomique stable en perspective d'une croissance soutenue favorisant d'importantes restructurations économiques. Les politiques devraient dans cette optique être axées sur l'exploitation de la ressource humaine disponible et l'amélioration des conditions d'accès au crédit en vue de favoriser l'entrepreneuriat. Selon le FMI, les autorités monétaires pour leur part devraient veiller à l'assainissement de l'environnement financier au travers de diverses réformes.

NEPAD: Un cadre stratégique pour la Renaissance économique de l'Afrique

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) est une vision et un cadre stratégique pour la Renaissance économique de l'Afrique. Il est conçu pour s'occuper des défis actuels du continent africain. Les problèmes tels que l'accroissement de la pauvreté, le sous-développement et la marginalisation persistante de l'Afrique ont nécessité une intervention radicale nouvelle, menée de mains de maître par des dirigeants africains pour développer une nouvelle vision qui garantit la renaissance de l'Afrique.

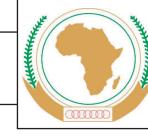
Pour la réussite de ce programme, il a été mis sur pied, les mécanismes de contrôle par les airs. Dans le cadre du NEPAD, les questions relatives à la gouvernance politique et les droits humains font plus spécifiquement l'objet de la « Déclaration sur la gouvernance démocratique, politique, économique et des entreprises ».

Il s'agit de règles et de pratiques auxquelles les membres de l'UA doivent se conformer et qui sont soumises à un mécanisme de contrôle entre pairs, c'est à dire le mécanisme Africain d'Evaluau-

tion entre Pairs (MAEP). Ce mécanisme adopté lors du Sommet de l'UA de Durban en Juillet 2001 est destiné à assurer la bonne gouvernance. C'est un mécanisme volontaire, d'auto-évaluation par les Etats membres, destiné à promouvoir l'adhésion ainsi que l'atteinte des engagements contenus dans la Déclaration de Durban. L'objectif est d'assurer que les pratiques et les politiques des Etats participants sont conformes aux valeurs, codes et standards acceptés de la gouvernance politique, économiques et des entreprises contenues dans ladite Déclaration. Il s'agit ainsi de favoriser l'adoption de politiques, de standards et de pratiques conduisant à la stabilité politique, la croissance économique, le développement durable ainsi que l'accélération de l'intégration économique au niveau sous-régional et continental grâce au partage des expériences, au renforcement des meilleures pratiques et évaluant les besoins pour le renforcement des capacités (...).

B. Diagana

Babouna Diagana
Diagana_babouna@yahoo.fr



Afrique:

Une unité en évolution

L'Union africaine (UA) a été créée en 2002, à Durban en Afrique du Sud, en application de la déclaration de Syrte du 9 septembre 1999. Elle a remplacé l'Organisation de l'unité africaine (OUA). La mise en place de ses institutions a eu lieu en juillet 2003, au sommet de Maputo, au Mozambique.

Son premier président a été le Sud-Africain Thabo Mbeki, précédemment président de l'OUA. Elle est actuellement présidée par M. Mohamed Ould Abdel Aziz, président de la République Islamique de Mauritanie. Les objectifs de l'UA sont d'œuvrer à la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et du développement à travers l'Afrique. L'Union africaine est l'aboutissement d'un processus historique, qui a commencé avec la fin de la période coloniale. Ce processus commence par plusieurs expériences éphémères d'union entre quelques Etats nouvellement indépendants. La première organisation continentale voit le jour lorsque 32 pays africains participent, du 22 au 25 mai 1963, à Addis Abeba, à la conférence constitutive de l'Organisation de l'unité africaine. Son siège fut établi dans la capitale éthiopienne, où elle était née. L'OUA est née de l'idéal d'unité proclamé par les Pères de l'indépendance. La charte de l'organisation (rédigée notamment par le président malien Modibo Keïta et le président togolais Sylvanus Olympio) fut signée par les trente-deux États indépendants que comptait l'Afrique, à l'époque.

Deux visions

La naissance de l'OUA fut marquée par l'opposition de deux visions quant à la nature de l'organisation. D'un côté, celle des panafricanistes, partisans du fédéralisme, animés par le président du Ghana, Kwame Nkrumah. De l'autre, celle des souverainistes, tenants d'une « Afrique des États », dont le porte-drapeau était le président sénégalais Léopold Sédar Senghor. Ce fut la vision d'une « Afrique des États » qui s'imposa. L'OUA de l'unité africaine devint, de ce fait, un outil de coopération entre les États, et non d'intégration.

Les principes fondamentaux de l'Organisation de l'Unité africaine étaient le respect du tracé des frontières héritées de la période coloniale, le respect de la souveraineté de chaque pays membres et la non-ingérence dans les affaires intérieures. La décolonisation et la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud constituèrent longtemps les principaux thèmes fédérateurs de l'OUA ; la solidarité et le soutien actif envers les peuples encore colonisés restera l'action la plus marquante de l'organisation.

Les premières résolutions de l'OUA donc la lutte contre l'apartheid et celle des mouvements de libération. A travers son Comité de coordination pour la libération de l'Afrique, l'OUA soutient l'émancipation des territoires africains non encore indépendants. L'objectif est atteint en



1990 avec l'accession à l'indépendance de la Namibie. L'Afrique voit également couronner son combat contre l'apartheid avec la libération de Nelson Mandela et son élection au poste de président de l'Afrique du sud. Trente ans après la création de l'OUA, l'Afrique du Sud en devient le 53e membre lors du sommet de Tunis, en juin 1994.

L'unité politique et économique
Dès sa naissance, l'OUA accorde une place centrale au règlement pacifique des conflits interafricains. Une Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage est mise en place à cet effet, mais ses moyens limités ne lui permettent pas une action véritablement efficace.

Une Charte africaine des droits de l'homme et des peuples est adoptée

au sommet de 1981, à Nairobi, et conduit à la création ; en 1986 ; de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Au Sommet du Caire de juin 1993, l'OUA entérine la création d'un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits africains dont l'organe principal est composé des chefs d'Etats des pays membres du bureau en exercice de la conférence.

Parallèlement, l'organisation s'implique dans les questions liées au développement et à la coopération économique.

Le Plan d'action de Lagos, adopté au sommet d'avril 1980, a pour objectif d'impulser le développement économique et à l'intégration des économies africaines à travers notamment les regroupements régionaux et l'autosuffisance alimentaire. En juin 1991, il est remplacé par le Traité d'Abuja, qui crée la Communauté économique africaine.

Ce traité prévoit notamment la création, dans un délai de 30 ans, d'un marché commun africain, un parlement, une banque centrale, un fonds monétaire africain.

Le processus d'intégration : création de l'UA

Malgré des capacités d'action limitées et de faibles moyens financiers, l'intense travail diplomatique accompli par l'OUA a permis de conférer une réalité tangible à l'Afrique unie.

L'organisation continentale a fourni un forum à ses Etats membres, pour adopter des positions coordonnées sur des questions communes dans les instances internationales, et défendre les intérêts du continent.

Les initiatives, l'expérience accumulée, mais aussi les insuffisances et les limites ouvrent le passage une autre étape. Dans la relance du processus d'intégration politique, qui apparaît indispensable aux yeux des dirigeants africains pour la croissance économique du continent, Mouammar Kadhafi, alors « Guide de la révolution » libyen, joue un rôle important. C'est lors du sommet extraordinaire de Syrte, en Libye, en juillet 1999, que l'OUA décide d'établir une nouvelle organisation

appelée à la remplacer. La déclaration rappelle dans ses premières lignes les idéaux des pères fondateurs de l'OUA et notamment celui du panafricanisme. Comme lors de la création de l'OUA, les conceptions fédéralistes et souverainistes s'affrontent. Le résultat aboutit à un compromis.

L'Union Africaine, est officiellement lancée au Sommet de Durban, en 2002. Elle doit être le fer de lance chargé d'accélérer et approfondir le processus d'intégration économique et politique sur le continent. Le 9 septembre 1999 fut signé la déclaration de Syrte qui fixe l'objectif de la création d'une Union africaine.

L'objectif de l'Union africaine est de «bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale». Il s'agit d'aller plus vite sur le chemin de l'unité, à partir d'un changement de perspective, avec la définition de politiques communes dans des domaines prioritaires: défense, paix et sécurité continentale, intégration des économies africaines, libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, développement, commerce, environnement, lutte contre les pandémies...

Libérer les potentialités

En matière de règlement pacifique des conflits, le principe de « non-ingérence » est substitué au principe de non-ingérence qui était inscrit dans la charte de l'OUA.. En 2004, un Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) est créé. Cette nouvelle institution peut, sur autorisation de la conférence des chefs d'Etat, ordonner des interventions militaires dans des circonstances graves (crimes de guerre, génocide, crimes contre l'humanité). Cinq décennies après la création de l'OUA et dix ans après celle de l'UA, l'Afrique s'est inscrite dans une dynamique de progrès. En même temps, elle est consciente des défis qui se posent à elle, et de l'impératif de donner un nouvel élan à sa mission à travers le panafricanisme et la renaissance africaine.

Le Plan d'action de Lagos, adopté au sommet d'avril 1980, a pour objectif d'impulser le développement économique et à l'intégration des économies africaines à travers notamment les regroupements régionaux et l'autosuffisance alimentaire. En juin 1991, il est remplacé par le Traité d'Abuja, qui crée la Communauté économique africaine.

Ce traité prévoit notamment la création, dans un délai de 30 ans, d'un marché commun africain, un parlement, une banque centrale, un fonds monétaire africain.



Célébration du 51e anniversaire de l'OUA/UA à Nouakchott...

Le complexe olympique de Nouakchott a abrité, hier après-midi, des festivités commémoratives du 51e anniversaire de l'OUA-UA, organisées par le ministère délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, chargé des affaires maghrébines et africaines, en collaboration avec plusieurs départements ministériels.

Ainsi l'assistance a écouté d'abord l'hymne de l'Union Africaine et le discours prononcé, la veille par le Président de l'Union

Africaine à l'intention des filles et des fils du continent.

Le public a eu, par la suite, droit à un documentaire qui retrace les moments forts du parcours de cette organisation depuis sa création jusqu'à l'accession du Président de la République à sa présidence.

D'autres activités sportives, artistiques et culturelles, qui mettent en valeur les acquis à l'actif de l'organisation, ont été présentées par des élèves venus des neuf Moughataas de la capitale.



...au Trarza...

La délégation régionale de la culture, de la jeunesse et des sports a organisé, hier, à la maison des jeunes de Rosso une manifestation culturelle à l'occasion de la commémoration du 51e anniversaire de l'Organisation de l'Unité Africaine.

A cette occasion les conférenciers ont évoqué les principales étapes historiques de cette organisation continentale depuis sa création jusqu'à sa transformation en Union Africaine. Ils se sont appesantis sur les efforts déployés par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, de-

puis son accession à la présidence de cette organisation pour éteindre les foyers de tension et stimuler au mieux le processus de développement du continent.

Les festivités marquant la célébration de cette journée seront clôturées par un match de Foot Ball entre l'équipe des professeurs des collèges et du lycée de Rosso et celle de leurs homologues du côté du Sénégal.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités administratives de la Moughataa de Rosso.



...en Adrar...

Dans le cadre des festivités marquant la commémoration du 51e anniversaire de l'OUA-UA, le centre culturel de la commune d'Atar a abrité, hier, un colloque sous le thème " l'Union Africaine 2001-2014".

Les conférences au menu de cette manifestation culturelle ont brossé les temps forts du parcours de cette organisation notamment sa présidence par notre pays en 1971 et en 2013 et son rôle fondamental dans

le règlement de crises qui ont secoué certains pays du continent. Les conférenciers ont rappelé, dans ce cadre, la médiation de la Mauritanie en centre Afrique, en Libye et sa dernière intervention historique et courageuse qui a abouti à un cessez-le-feu entre les frères ennemis à Kidal au Mali. La manifestation culturelle s'est déroulée sous la supervision du wali de l'Adrar



...et au Brakna

La maison des jeunes d'Aleg a abrité, hier, les festivités commémoratives du 51e anniversaire de l'OUA-UA, au niveau de la wilaya du Brakna.

A cette occasion, Le wali mouçaid chargé des affaires économiques et du développement local, M. Diagana Mohamedou Haj Wagué, a évoqué les dimensions politique, économique et sociale de cette organisation et les objectifs qu'elle a

réalisé durant son riche parcours, notamment en matière de paix sociale, de sécurité et d'épanouissement économique sous la conduite de notre pays.

Plusieurs autres activités sportives, culturelles et artistiques ont émaillé cette manifestation qui s'est déroulée en présence des autorités administratives et sécuritaires de la capitale du Brakna.



ACTUALITE**L'Assemblée Nationale adopte deux projets de lois portant sur deux conventions sur la femme et l'enfant**

L'Assemblée Nationale a adopté jeudi, au cours d'une séance plénière présidée par le député Mohamed Ould Boïlil, son président, deux projets de lois dont le premier porte sur le statut de l'organisation pour la promotion de la femme dans les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) alors que le second a trait au convenant sur les droits de l'enfant. Intervenant devant les députés à cette occasion, le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Sidi Ould Tah, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération par intérim, a indiqué que la convention objet du premier projet de loi vise la création d'une organisation spécifique aux femmes musulmanes relevant de l'OCI.

Cette organisation met en exergue, contrairement à certaines idées reçues, la place de choix que l'Islam

accorde à la femme. Il a ajouté que cette organisation compte mettre en œuvre un programme pour renforcer le rôle de la femme et l'encourager à obtenir ses droits en partant d'une interprétation saine de notre religion. S'agissant du second projet de loi, le ministre a dit qu'il s'inscrit dans le cadre d'une série de conventions entre les pays membres de l'OCI et qu'il a pour effet de créer un cadre juridique pour la promotion des droits de l'enfant musulman, préserver ses droits en tant que partie intégrante des droits de l'Homme et souligner la place de choix que lui réserve l'Islam. M. Ould Tah a présenté un exposé sur les droits de l'enfant en Islam et commenté les 25 articles du convenant qui définissent l'enfant, abordant la finalité du texte, les principes généraux dont il s'inspire, les devoirs

des Etats signataires et les droits fondamentaux de l'enfant. Le convenant traite, en outre, du travail des enfants; du thème de la justice et de la responsabilité des parents dans la protection de l'enfant contre les risques auxquels il est confronté. Les députés ont, dans leurs interventions, apprécié les deux projets de lois et appelé à l'adoption d'une politique de communication et d'éducation pour propager la prise de conscience des importants avantages conférés par l'Islam à l'enfant et à la femme et à s'élever contre le matraquage médiatique imposé par la mondialisation et tendant à imposer les valeurs occidentales. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un mécanisme approprié pour faire face à la déperdition scolaire et ses répercussions négatives tant sur les garçons que sur les filles car elles compromettent leur avenir.

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur de Chine

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Laghdaf, a reçu en audience jeudi matin à Nouakchott, SEM. Chen Gonglai ambassadeur de la République Populaire de Chine en Mauritanie. La rencontre a porté sur les relations de coopération entre les deux pays et les moyens susceptibles de les renforcer davantage.

Le Premier ministre reçoit l'ambassadeur du Japon

Le Premier ministre, Dr. Moulaye Ould Laghdaf, a reçu en audience jeudi matin à Nouakchott, SEM. Yoshida Jun, ambassadeur du Japon en Mauritanie. La rencontre a porté sur les relations de coopération entre les deux pays et les moyens susceptibles de les promouvoir.

Journées parlementaires "Portes Ouvertes" sur le développement rural

La délégation parlementaire conduite par le président de l'Assemblée Nationale, le député Mohamed Ould Boïlil, accompagnée par le ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, et le wali du Brakna, M. Ahmedou Ould Abdallah, a visité, hier matin, la station de pompage des périmètres agricoles de Boghé.

Ces espaces agricoles d'une superficie de 1200 ha et font actuellement l'objet d'une extension et portent sur l'aménagement de 2600 ha dans le cadre des programmes du ministère visant à doubler la production.

La délégation a également visité les périmètres agricoles d'Aéré M'Bar, dans la moughataa de Bababé, le centre sino-mauritanien de formation des agriculteurs dans la moughataa de M'Bagne en plus des périmètres agricoles de Bir El Barka, d'une superficie de 200 ha dans la moughataa de Kaédi.

Elle a visité hier soir, les périmètres agricoles de Bilane au niveau de l'arrondissement de Dar El Barka et la coopérative de N'Jaloum à l'Ouest de Boghé.

Le programme de la délégation comprend la visite, hier, des deux périmètres pilotes de Kaédi et certaines structures relevant du ministère dans la capitale du Gorgol comme le Centre national de Recherche agricole et l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des journées portes ouvertes des parlementaires sur le département du dé-

veloppement rural lancées depuis deux jours.

Les journées parlementaires "Portes Ouvertes" sur le développement rural s'étaient poursuivies samedi, pour la 2ème journée consécutive, au niveau de la wilaya du Trarza.

Les activités de la délégation parlementaire avaient été marquées par la visite du périmètre pilote de M'Pouré.

C'est ainsi que les parlementaires ont visité cet établissement à caractère industriel et commercial dont la création remonte au début des années 70 dans le cadre de la coopération mauritano chinoise.

L'objectif était d'introduire la riziculture dans le pays et contribuer à matérialiser les politiques nationales visant à assurer l'auto suffisance alimentaire et participer à la lutte contre la pauvreté à travers l'organisation de campagnes saisonnières de production de riz garantissant des revenus financiers aux bénéficiaires. Le périmètre couvre une superficie globale de 4000 hectares dont 3051 ha ont été aménagés et 1850 exploités par 185 diplômés chômeurs et 1187 ha par les coopératives villageoises.

Les parlementaires ont suivi des explications détaillées présentées par le Directeur général de M'Pouré sur les aspects techniques et administratifs de l'entreprise et les phases successives qu'elle a connues dans l'exécution de ses diverses missions. La délégation parlementaire a visité aussi des périmètres rizicoles pilotes entamant la campagne d'été ainsi



que les travaux d'aménagement en cours du projet Guek à l'est de Rosso, celui de Tneidar aménagé par le groupe marocain STAM, le projet pilote de production maraîchère qui concrétise le partenariat mauritano espagnol dans ce domaine et le périmètre de Beguemoune de la moughataa de R'Kiz exploité par des groupements villageois dans le cadre de coopératives agricoles.

La délégation parlementaire avait visité, vendredi, le projet agricole Afout de la moughataa de Keur Macène qui vise l'aménagement de 16000 hectares pour l'irrigué et s'est informée sur les opérations de nettoyage du canal long de 55 km de l'Aftout Sahli pour enlever les herbes néfastes, canal que la Société Nationale pour l'Aménagement rural

(SNAT) exécute sur 15 mois sur un financement de 10 milliards d'ouguiya sur le budget de l'Etat.

Rappelons que les journées portes ouvertes sur le développement rural au profit des parlementaires avaient démarré, vendredi, à Rosso.

Ces journées qui vont concerner les wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol et du Guidimatha ont pour objectif d'éclairer les parlementaires sur les actions, les programmes et les financements fixés pour atteindre la sécurité et l'autosuffisance alimentaires dans le domaine agricole.

A cette occasion, le ministre du Développement rural, M. Brahim Ould M'Bareck Ould Mohamed El Moctar, a présenté les actions entreprises ces cinq dernières années dans les domaines de l'élevage, des cultures

irriguées et pluviales et des aménagements agricoles.

Il a également mis en exergue le rôle que l'agriculture et de l'élevage jouent dans la lutte contre la pauvreté et le chômage. Il a précisé que le secteur a connu d'importantes améliorations de nature à contribuer à hisser l'économie nationale vers davantage de croissance et de prospérité.

Les interventions des parlementaires ont porté sur les questions relatives à la problématique du développement agricole dans notre pays.

Les parlementaires ont effectué ensuite une visite de terrain aux unités de décorticage du riz et aux entrepôts de stockages des intrants agricoles relevant de la SONIMEX.

ACTUALITE**Journée mondiale de la diversité culturelle**

Les activités commémoratives de la journée mondiale de la diversité culturelle ont démarré, mercredi soir à Nouakchott, sous le thème de: "Notre diversité, le pilier de notre unité".

Le programme de la manifestation qui s'étend sur 5 jours comporte des soirées culturelles et artistiques, des exposés, des conférences et des jeux sportifs à Nouakchott et dans les capitales régionales.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, la ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme. Vatma Vall Mint Soueïnae, a indiqué que la Mauritanie célèbre cette journée à un moment où le peuple mauritanien fait preuve de fraternité et de volonté sincère de s'informer mutuellement sur nos riches composantes culturelles.

Elle a ajouté que cette journée constitue une occasion propice de passer en revue les différents aspects de la culture nationale. Elle a souligné que la commémoration de cette journée sera une opportunité de renforcer l'unité nationale et de contribuer à l'œuvre de construction



nationale à laquelle s'attèle le gouvernement mauritanien à tous les niveaux depuis quelques années.

La ministre a, en outre, indiqué que les efforts de la Mauritanie ont été couronnés par la ratification de la convention de l'UNESCO portant sur la protection et le renforcement de la diversité des formes d'expression culturelle.

Elle a ajouté que le pays a aussi mo-

bilisé les moyens nécessaires pour le développement du secteur de la culture.

La cérémonie d'ouverture de la journée s'est déroulée en présence de la ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, du ministre de l'Environnement et du Développement durable, du wali et de la présidente de la Communauté Urbaine de Nouakchott.

Démarrage de la 4è édition de " Legoueichichi " pour le tir à la cible

Les éliminatoires de la 4è édition de "Legoueichichi" pour le tir à la cible ont débuté, jeudi soir, dans le champ de tir "Bakar" situé au sud de Nouakchott.

Cette édition est organisée par la Fédération mauritanienne de Tir à la cible, avec la collaboration de l'Association régionale du Trarza de Tir à la cible.

Participant aux éliminatoires de l'édition qui dure 3 jours 43 équipes de Nouakchott, du Trarza et de certaines wilayas.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, la ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme Vatma Vall Mint Soueïnae, a indiqué que cette édition revêt un intérêt particulier pour la société mauritanienne qui accorde une grande

importance à cette discipline sportive. Elle a précisé que la sérénité, la précision et la volonté d'atteindre la cible dont font preuve les participants, sont de nature à permettre à ces derniers, de réussir dans d'autres domaines dont la réalisation des objectifs du développement et la persévérance dans la construction du pays.

La ministre a ajouté que son département accorde une grande importance au sport d'une manière générale et au tir à la cible en particulier.

C'est pourquoi, a-t-elle souligné, la pratique de ce sport a été réhabilitée grâce à l'appui matériel et moral qui est accordé à la fédération par le gouvernement.

Pour sa part, le président de la Fédé-

ration mauritanienne de Tir à la cible, M. Mohamed Salem Ould Ely Vall, a salué l'appui accordé par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, au sport du tir à la cible.

De son côté, M. Amar Ould Bouhoubeïni a, au nom de l'Association du Trarza, loué l'appui apporté par le département et la Fédération à l'organisation de cette édition qui comémore, a-t-il dit, un acte d'héroïsme de l'Emir Ahmed Ould Deïd, qui a dirigé la bataille de "Legoueichichi" contre les forces coloniales.

Le démarrage de l'édition s'est déroulé en présence du wali mouçaïd de Nouakchott, M. Teyib Ould Abbé, du hakem et du maire du Ksar.

Nouadhibou remporte la coupe de pétanque du Président de la République

Le trio des moins de 48 ans de Nouadhibou, a remporté, vendredi soir, au stade " Sidi Ould Moulaye Zéine " à Nouakchott, la première édition de la coupe de pétanque du Président de la République sur le score de 14 points à 4 contre le trio de Nouakchott qui avait battu l'équipe du Trarza par 13 à 6 points au cours de cette compétition qui a vu la participation de 405 joueurs de neuf wilayas du pays.

La cérémonie de remise des prix et distinctions s'est déroulée sous la su-

pervision du secrétaire général du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, M. El Khalil Néma Ould Ahmed.

Ces éliminatoires, qui ont duré trois jours, ont mis en compétition des équipes représentant les wilayas de Nouakchott, de l'Adrar, du Tagant, du Brakna, du Trarza, de l'Inchir, du Tiris Zemmour et de Dakhlet Nouadhibou.

Notons que ces compétitions s'inscrivent dans le cadre des activités commémoratives de la journée mondiale de la diversité culturelle.

Inscription des électeurs dans le cadre du Ravel complémentaire dans les 2 Hodhs

Le président de la Commission Régionale Electorale Complémentaire au niveau du Hodh Charghi, M. Ahmed Ould Moulaye Ahmed, a souligné, dans une déclaration à l'AMI, que le Recensement Administratif à Vocation Electorale (RAVEL) complémentaire qui a été organisé récemment dans la wilaya a permis d'inscrire 16491 électeurs. Il a ajouté que le nombre d'inscrits sur la liste électorale est de 165.895 électeurs répartis entre 351 bureaux de vote sur l'ensemble de la wilaya et qu'il est proposé d'ouvrir 13 nou-

veaux bureaux.

Les équipes supervisant l'opération ont fait l'objet d'une excellente formation de la part d'experts dans le domaine, tout comme ils ont été répartis entre les moughataa et les arrondissements qui en relèvent.

M. Ahmed Ould Moulaye Ahmed a réaffirmé que la CENI est prête pour la phase suivante consistant en la répartition des équipes au niveau des centres de vote. Il a ajouté que l'administration locale a rendu disponibles tous les moyens nécessaires, notamment les sièges des bureaux

de vote dans toutes les communes relevant de la wilaya et dont le nombre atteint 31 municipalités.

Au Hodh El Gharbi, le Recensement Administratif à Vocation Electorale (RAVEL) complémentaire a permis d'enregistrer 13092 électeurs dont 3948 à Aïoun, 4865 à Tintane, 3060 à Kobéni et 1219 à Tamchakett.

Il est à noter que 144.374 cartes d'identité nationale sont parvenues à la wilaya, dont 123.680 ont été déjà retirées.

Le ministre de l'Equipement reçoit le secrétaire général de l'OACI

Le ministre de l'Equipement et des Transports, M. Yahya Ould Hademine, a reçu en audience jeudi matin à Nouakchott, le secrétaire général de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile, M. Raimond Benjamin. Le responsable international a loué les efforts déployés par la Mauritanie dans le domaine de la sécurité de la navigation aérienne.

Il a affirmé également la disponibilité de son organisation à accompagner les efforts déployés par notre pays dans le domaine de l'aviation civile. L'audience s'est déroulée en présence du Directeur général de l'Agence nationale de l'Aviation civile.

CARNET DE L'AEROPORT

* Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M. Ahmed Ould Teguedi, a regagné Nouakchott, vendredi soir, en provenance de Lisbonne où il a participé aux travaux de la 11è réunion ministérielle des pays du Groupe du Dialogue 5+5 co-présidé actuellement par la Mauritanie et le Portugal.

A cette occasion, le ministre avait prononcé, en sa qualité de co-président du Forum économique, un important discours dans lequel il a souligné que l'action diplomatique doit s'adapter aux changements profonds que connaît le monde aujourd'hui.

Il a, par ailleurs, précisé que le Groupe 5+5 a sollicité la participation des hommes d'affaires et des acteurs publics et privés pour dynamiser la croissance économique sur les deux rives de la Méditerranée.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de promouvoir la croissance économique en favorisant la rive Sud de la Méditerranée qui accuse une faiblesse de niveau de développement.

En marge de cette importante rencontre, le ministre a eu des entretiens avec son homologue portugais qui ont porté sur les relations de coopération bilatérale.

Les deux ministres ont aussi discuté des perspectives des échanges entre la Mauritanie et le Portugal.

A cette occasion, M. Ould Teguedi a présenté un exposé sur les opportunités d'investissement qu'offre la Mauritanie à travers ses ressources naturelles, en particulier ses richesses minières et énergétiques, ainsi que sa position géographique stratégique entre l'Europe et l'Afrique.

Le ministre a mis l'accent sur les avantages que peut présenter la Zone Franche de Nouadhibou pour les investisseurs portugais.

La partie portugaise a exprimé son intérêt pour la Mauritanie, notamment en ce qui concerne les perspectives commerciales dans les domaines de l'énergie et du gaz.

Au cours de ce voyage, le ministre était accompagné par M. Abdelkader Ould Mohamed, directeur des Affaires européennes au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

* Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement original, M. Ahmed Ould Neïmi, a regagné Nouakchott mercredi soir en provenance du Caire après avoir participé au Forum constitutif de l'Union des Awkafs tenu les 20 et 21 mai 2014.

* La ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'artisanat et du Tourisme, Mme. Naha Mint Hamdi Ould Mouknass, a quitté Nouakchott jeudi matin à destination de Moscou où elle doit participer au forum économique international du Saint Petersburg, du 22 au 24 mai courant.

* Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, M. Amedi Camara, s'est rendu samedi au Mexique.

Dans la métropole mexicaine Canne, le ministre de l'Environnement prendra part à la 5è réunion du Fonds international pour l'Environnement qui se tiendra du 25 au 30 mai courant.

Il convient de rappeler que la Mauritanie et le Mali sont membres du Conseil d'administration du Fonds pour la zone du Sahel.

Le ministre est accompagné au cours de ce voyage par M. Mohamed Yahya Ould Cheikh, chargé de mission au ministère et M. Brahim Ould Ravae, chargé de mission au ministère des Finances.

ACTUALITE**Réception du premier lot de tuyaux destinés à l'axe Sud du Projet Dhar**

Le premier lot des tuyaux devant être utilisés dans l'axe Sud du projet d'approvisionnement des zones Est en eau potable à partir de la nappe de Dhar est arrivé jeudi à Nouakchott.

Ce lot permettra le démarrage effectif de la réalisation des réseaux d'adduction d'eau dans les localités d'Adel Bagrou, Amourj, Hassi Atila et Bengou.

La cérémonie de réception des équipements a été supervisée par M. Aghdhafna Ould Eyih, Directeur général de la Société Nationale de l'Eau (SNDE), qui a indiqué que l'arrivée de ce premier lot permettra le démarrage des travaux dans une semaine pour la réalisation de l'axe

Sud du Projet "Dhar". Le deuxième lot des tuyaux sera réceptionné dans une semaine environ, a-t-il dit. Il a noté que les dossiers d'Appel d'offres pour la réalisation des châteaux d'eau seront lancés très prochainement.

Le Directeur général a souligné que le projet permettra de mettre fin au problème de la soif dans les zones Est du pays, conformément aux orientations du gouvernement. Il a appelé les deux sociétés chargées de la réalisation du projet à respecter les délais fixés (36 mois) ainsi que les normes de qualité convenues.

Le projet Dhar permettra de satisfaire les besoins des villes de l'Est du pays en eau potable à partir de la

nappe de "Dhar" grâce à l'exploitation de 2 champs de forages déjà réalisés. Le premier de ces deux champs approvisionnera les localités d'Adel Bagrou, Amourj, Hassi Atila et 13 autres localités de la zone en eau potable.

Le deuxième champ, celui de Derwich, approvisionnera, lui, en eau potable, les villes d'Achemime, de Nema et de Timbédra et 13 autres villages de la zone.

196 000 personnes dans les zones Est profiteront de la première phase du projet.

La deuxième phase permettra, elle, l'approvisionnement des villes d'Aïoun et de Djiguani en eau potable.

Les travaux de réalisation du projet comportent la pose de 227 Km de tuyaux dont les diamètres sont estimés entre 100 et 400 mm pour l'adduction d'eau à partir du champ de "Baghla" jusqu'au village de Bengou en passant par Adel Bagrou, Amourj et Hassi Atila. Un réseau secondaire, de 100 Km, sera aussi réalisé au profit de différentes autres zones.

Quant à l'axe Sud du projet, il permettra la réalisation de 2600 abonnements dans les villes bénéficiaires, la construction de 26 latrines dans les écoles et la réalisation de 35 bornes fontaines à l'intérieur des collectivités rurales.

Reprise des négociations de pêche Mauritanie - UE

Le second round des négociations de pêche entre la Mauritanie et l'Union européenne a débuté, dimanche à Nouakchott.

Ces négociations dirigées par le conseiller du ministre des Pêches et de l'Economie maritime chargé de la surveillance maritime, M. Cheikh Ould Ahmed et le chef de l'unité à la direction générale des Pêches à la Commission européenne, M. Ro-

berto Cesari, dureront trois jours. Elles seront l'occasion de passer en revue les différents aspects du nouvel accord devant être signé entre les deux parties. La capitale française a abrité le premier round au début du mois de mai courant. Il est à noter que la durée de l'accord en vigueur actuellement prendra fin le 31 Juillet prochain.

Le Directeur général de l'Agence Tadamoune pose la 1ère pierre de l'extension du réseau d'eau de Moudjéria

Le Directeur général de l'Agence Tadamoune, Me Hamdi Ould Mahjoub, a posé, en compagnie du wali du Tagant, M. Yahya Ould Cheikh Mohamed Vall, la 1ère pierre du projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable (AEP) de Moudjéria, de la construction d'un château d'eau d'une capacité de 150 mètres cubes et son raccordement au réseau électrique en plus de la réhabilitation de l'ancien réseau AEP afin de pouvoir répondre aux besoins des

populations.

Le Directeur général a indiqué à l'AMI que ce projet est une partie intégrante des projets dont bénéficient de nombreux villages de la moughataa.

Il s'inscrit, a-t-il poursuivi, dans le cadre de l'action du gouvernement visant à rapprocher les services des citoyens en exécution du programme du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, qui fait du citoyen le dé-

part et la finalité de tout développement.

Me Ould Mahjoub a ajouté que la réalisation de ce projet, qui a coûté 40 millions d'ouguiya prélevés sur le budget de l'Etat, sera effectuée au cours des trois prochains mois.

La pose de la première pierre s'est déroulée en présence du hakem de Moudjéria, du maire de sa commune ainsi que de plusieurs acteurs de la moughataa.

Ouverture d'un atelier Technique Régional à Sélibabi

Le projet d'amélioration de la résilience des communautés et leur sécurité alimentaire face aux effets néfastes du changement climatique en Mauritanie a organisé, jeudi, dans les locaux de la wilaya du Guidimatha un atelier technique régional.

Cet atelier a pour objectifs de donner la priorité aux zones d'intervention du projet dans la wilaya, d'identifier les activités et les partenaires de mise en œuvre, et de définir les besoins en matière de renforcement des capacités.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est faite sous la présidence du wali du Guidimatha, M. Mohamed Ould Keïhel, en présence de M. Sidi Mohamed Ould El Wavi, chargé de mission au ministère de l'Environ-

nement et du Développement durable, du délégué régional du même département et de plusieurs autres personnalités.

Dans le mot qu'il a prononcé à cette occasion, le wali du Guidimatha a mis l'accent sur l'importance du projet et précisé qu'il s'inscrit dans le cadre des efforts inlassables des pouvoirs publics visant à endiguer les effets néfastes du changement climatique.

Rappelons que ce projet est financé par le Fonds d'adaptation au changement climatique pour un montant de 7,8 millions de dollars US pour une durée de quatre années. Il interviendra dans les wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimatha, Tagant, Assaba et des deux Hodhs.

Nouadhibou
Démarrage des travaux de l'assainissement

Le président de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou, M. Mohamed Ould Daf, a donné, jeudi, le coup d'envoi des travaux d'assainissement menés au niveau de la ville par les sociétés.

Au cours de la visite d'information effectuée au niveau de quelques unes de ces sociétés, le président de l'Autorité a pris connaissance du degré de disposition de ces sociétés et des moyens dont elles disposent pour mener à bien la tache qui leur est confiée.

Dans toutes les étapes de la visite, le président de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou a insisté sur la nécessité, pour les sociétés, de respecter les conditions stipulées dans le cahier des charges et souligné que le travail de ces sociétés sera suivi de près pour s'assurer du

respect des engagements pris. Dans une déclaration à l'AMI, le secrétaire général de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou, M. Jeilani Ould Cheikh, a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution des contrats signés par l'Autorité avec des sociétés nationales pour l'assainissement de la ville de Nouadhibou qui produit, a-t-il dit, 80 tonnes d'ordures.

Il a, en outre, insisté sur l'intérêt qu'accordent les hautes autorités du pays à cette opération qui est essentielle, a-t-il noté, pour attirer les investissements. Il a appelé les populations de la ville à contribuer à sa réussite.

Il est à noter que les cinq sociétés qui ont été chargées de cette tache interviennent au niveau des 5 zones que compte la ville.

Le président de la HAPA reçoit les représentants des médias audiovisuels

Le président de la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA), M. Hamoud Ould M'Hamed, a reçu jeudi les représentants des médias audiovisuels privés pour décider des mesures pratiques portant sur la couverture de la campagne pour l'élection du Président de la République, notamment sur l'égalité des chances qu'il convient d'assurer entre les candidats à la présidentielle prévue le 21 juin et le 5 juillet 2014.

A l'issue de la rencontre et sur la base de procédures juridiques assurant l'égalité d'accès des candidats aux médias, le respect du pluralisme, le respect de l'impartialité, de l'honnêteté, et des exigences financières et techniques exprimées par les représentants des médias, décision a été prise d'adopter un cadre d'action fondé sur les 4 points suivants:

1 - L'attachement sincère de tous au respect des dispositions des lois en vigueur et des cahiers des charges signé avec la HAPA en particulier celle portant sur:

- le respect des valeurs islamiques, de la vie privée des individus, de leurs biens, de leur liberté et du pluralisme au niveau des opinions et des orientations idéologiques;

- la préservation de l'ordre public et de la cohésion nationale ainsi que de l'intégrité territoriale;

- le respect du droit du citoyen de disposer de l'information et d'exprimer son point de vue;

- faire preuve d'honnêteté et d'intégrité et tenir compte du pluralisme dans la publication des informations: présenter objectivement les événements sans pencher pour l'intérêt de tel ou tel candidat ou de tel courant politique ou idéologique ou partisan; - le souci que les programmes

traduisent équitablement le pluralisme politique et la diversité des points de vue; il doit en être de même pour les commentaires.

2 - Les responsables des médias privés rappellent à la HAPA et aux candidats, à l'opinion publique et à toutes les parties prenantes à l'opération politique en cours que leur premier objectif est de servir le citoyen et les valeurs démocratiques ainsi que les principes généraux de médias professionnels et la liberté de la presse.

3 - Les médias audiovisuels privés s'engagent à mettre les candidats en lice sur le même pied d'égalité en matière de couverture des activités mais aussi au niveau des plages publicitaires gratuites.

4 - Les responsables de ces médias s'engagent à coordonner avec la HAPA tout au long de la campagne électorale et à informer l'opinion publique, la classe politique et le secteur de l'information sur leur contenu.

La sélection nationale de football **Les Mourabitounes A en stage au Maroc**



Les Mourabitounes se trouvent au Maroc depuis le mardi 20 mai 2014 au Wellness Sport Center situé à 5 km de l'aéroport international de Casablanca en vue de préparer le match retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Orange, Maroc 2015, devant les opposer à la Guinée Equatoriale le 30 mai prochain à Malabo. Pour ce regroupement l'entraîneur français des Mourabitounes, Patrice Neveu, a amené l'ensemble du groupe retenu au match aller mis à part l'attaquant Dominique Da Silva, appelé par son club le Zamalek et qui va rejoindre l'équipe le 27 mai prochain ainsi que Karamoko Moussa (As Salé). Le groupe de 21 joueurs se compose de 12 expatriés et de 9 locaux.

Un match amical devrait ponctuer la semaine de préparation au Maroc puisque la sélection nationale de Mauritanie s'envolera le 27 mai prochain pour Malabo, capitale de la Guinée Equatoriale.

Au match aller disputé le samedi 17 mai 2014 à Nouakchott, la Mauritanie avait battu le Nzialang Nacional par 1-0. L'unique but de la partie avait été inscrit par Ismaël Diakhité. Très récemment, samedi 17 mai 2014 au Complexe du Stade Olympique de Nouakchott, les Mourabitounes ont enregistré une victoire

précieuse (1-0) devant la Guinée Equatoriale dans le cadre de la manche aller des préliminaires de la CAN 2015. Le but de victoire a été inscrit à la 76e minute par Ismail Diakité entré en jeu au début de la seconde période à la place Moussa Bagoyogho Moussa. Dominateurs en deuxième période, les Mourabitounes se sont vus refuser un penalty par l'arbitre soudanais de la partie (67e) sur Ismail Diakité. Adama Ba s'est même créé deux occasions nettes détournées au dernier moment par le portier équato-guinéen.

Au-delà de ses actions, l'équipe mauritanienne a montré une grande cohésion entre ses lignes et une grande assurance, notamment au niveau de la défense avec Demba Sow (sauveur de la seule action dangereuse des visiteurs à la 20e), Abdoul Ba, Abdoulaye Sangaré et Oumar Ndiaye. Ils se sont montrés rassurants devant Souleymane Diallo. Au milieu de terrain, Khassa Kamara et Guidiley Diallo ont fait un travail remarquable de deuxième rideau à côté de El Hacen Ould Ide, entré dans le dernier quart d'heure du match.

C'est donc avec un score étiqueté mais combien précieux que les Mourabitounes iront dans moins de

deux semaines défier les Equato-guinéens dans leur fief à Malabo. Ils partent avec un avantage psychologique important et surtout de l'envie de montrer au nombreux public qui a fait le déplacement, samedi dernier, que l'équipe en devenir devient une réalité.

Le mardi 19 mai 2014 l'équipe au complet (mis à part Dominique Da Silva qui a rejoint son club le Zamalek) se rendra au Maroc pour un stage fermé du 20 au 27 qui va permettre à Patrice Neveu de consolider la cohésion du groupe.

Liste complète des joueurs

1. Ba Adama (Bastia, France)
2. Guidiley Diallo (Brest, France)
3. Ndiaye Oumar (Stade Mantois, France)
4. Khassa Camara (Troyes, France)
5. Demba Sow (Le Havre, France)
6. Sanguare Abdoulaye (Poissy, France)
7. Ba Abdou (Lens, France)
8. Bilal Sidibe (Redon, France)
9. Diakite Ismael (Haman Lif, Tunisie)
10. Dominique Da Silva (Zamalek, Egypte)
11. Karamoko Moussa (As Salé, Maroc)
12. Ahmed Ould Ahmedou (Breton, France)
13. Souleymane brahim Diallo (Tevragh Zeina, Mauritanie)
14. SY Oumar Ibrahima (ASC Tidjikja, Mauritanie)
15. Toure Boubacar (Asac Concorde, Mauritanie)
16. EL Moctar Hacen EL Ide (Asac Concorde, Mauritanie)
17. Moulay Ahmed Dit Bessam (ACS Ksar, Mauritanie)
18. Bakayoko Moussa (Asac Concorde, Mauritanie)
19. Samb Ahmed Djiby (FC Nouadhibou, Mauritanie)
20. Wade Mamadou (FC Nouadhibou, Mauritanie)
21. Saidou Mboye (US Laon, Mauritanie)

Ligue des Champions Orange

Benghazi et l'Espérance déjà à quitte ou double

Ahly Benghazi a choisi le stade Mhiri de Sfax pour disputer son deuxième match de Ligue des champions Orange ce samedi 24 mai à partir de 18H GMT contre l'Espérance Sportive de Tunis. Pas de déplacement, donc à Omdurman, au Soudan pour les hommes de l'Egyptien Tarek El Achari qui pourront bénéficier du soutien de 3000 spectateurs qui devront au préalable montrer leur passeport aux guichets pour prouver qu'ils sont bel et bien des supporters libyens. Quant au club tunisien, il a bénéficié d'une trentaine d'invitations.

Les copains d'Ahmed Zwei vont chercher à tout prix la réhabilitation car un nouveau faux-pas risque de compromettre sérieusement les chances de figurer dans le dernier carré de la compétition. Dimanche dernier, sur la même pelouse de la deuxième ville de Tunisie, ils ont été dominés par le Club Sportif Sfaxien (3-1). Les balles arrêtées leur ont été fatales dans un match où les Noir et Blanc étaient supérieurs.

Du côté de l'Espérance de Tunis, la situation n'est pas meilleure. Contre

toute attente, le champion de Tunisie 2014 a été battu sur sa pelouse de Radès par les Algériens de Sétif (2-1) lors de la journée inaugurale de la phase des poules. De nombreuses carences étaient apparues au point où l'entraîneur hollandais du club, Ruud Krol, a décidé d'apporter de profonds remaniements au onze qui sera aligné ce samedi.

Ihab Mbarki remplacera Samah Derbali côté droit de la défense. Aminou Bouba relèvera un fébrile Mohamed Ali Ben Mansour dans l'axe défensif aux côtés de Chamseddine Dhaouadi. De son côté, Khaled Mouelhi retrouvera son poste au milieu aux côtés de Hocine Ragued à la récupération.

Enfin, Driss Mhiri cédera son poste sur le front d'attaque à Khaled Gharsellaoui.

"La responsabilité de notre échec devant Sétif est collective, insiste l'entraîneur sang et or.

Maintenant, il faut tourner la page et regarder devant. Nous avons commis trop de fautes individuelles et collectives. Nous n'avons plus droit à l'erreur", a-t-il souligné jeudi lors

de la conférence de presse d'avant-match.

Le solide défenseur axial, Chamseddine Dhaouadi, lui, rappelle que le fait d'aller se produire à Sfax est un avantage. "C'est une pelouse que nous connaissons parfaitement. Nous devons corriger les fautes commises face à Sétif et y aller avec un maximum de concentration afin d'empocher les points de la victoire", souligne-t-il.

Curiosité: l'arrière central, Larbi Jabeur formé à l'Espérance avait porté il y a trois saisons les couleurs d'Al Ittihad de Tripoli, et connaît parfaitement le foot libyen. Revenu cet hiver à l'EST, il n'est pas néanmoins qualifié pour l'épreuve africaine. "Al Ahly reste un grand club, je sais que ce sera un match très délicat d'autant que le foot libyen a beaucoup progressé. En tout cas, le fait d'évoluer dans notre pays peut nous aider", observe-t-il.

Malheureusement, ce samedi à Sfax. Il lui sera bien difficile de rattraper le train des invités au carré d'as.

Football / Congo : **Que sont devenus les champions d'Afrique 2007?**

Depuis 2007 et une victoire finale lors de l'édition organisée à domicile à Brazzaville et Pointe-Noire, les Diables rouges U-20 ne se sont plus qualifiés pour une phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de la catégorie. Une série noire à laquelle ils espèrent mettre fin en se qualifiant pour Sénégal 2015. Pour ce il faudra déjà franchir ce weekend l'obstacle du Bénin où les Congolais se rendent avec l'avantage de la victoire à l'aller à Brazzaville, 2-1.

C'est l'occasion pour cafonline.com de revisiter les ingrédients qui ont conduit au succès de 2007 et surtout de s'engager sur les traces de ces jeunes qui avaient écrit une nouvelle page historique pour le football au Congo.

En 2005, le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, créée au stade Alphonse-Massamba-Débat, le Centre national de formation de football (CNFF) pour relever le niveau du football congolais

Le CNFF créé, l'AJ Auxerre apporta l'expertise par l'entremise de ses techniciens. Selon le contrat, les meilleurs joueurs issus du CNFF devraient être admis au centre de formation d'Auxerre. Au final seuls six joueurs seront admis dans ce centre. La plupart des observateurs croyaient à un nouveau départ pour avoir une équipe nationale forte et compétitive dans les deux ans qui suivaient. Mais sept années se sont écoulées et la transformation de la sélection nationale congolaise se fait toujours attendre. Sur les dix-huit champions d'Afrique de 2007 et qui réussiront par la suite à sa hisser en 8es de finale de la Coupe du monde U-20, seul Delvin Chanel Ndinga a réussi à s'imposer en Europe. Fabrice Nguessi Ondama a redressé la barre au Wydad de Casablanca au Maroc. Seuls ces deux-là apparaissent aujourd'hui comme des indispensables chez les Diables rouges.

Des six des champions congolais admis au centre d'Auxerre (Cécil Magouel Filanckembo, Jules Fred Albin Ondjola, Oxence Dorian Mbani Madzou, Olfaga Okiélé, Muriyem Kester Mereck Bindoumou, Delvin Ndinga), seul ce dernier a confirmé tout le bien que son encadreur Eddie Hudanski pensait de lui. Delvin Ndinga est le seul joueur congolais à avoir disputé la Ligue européenne des champions d'abord avec l'AJ Auxerre ensuite avec Olympiakos, son club actuel. Avant de poser ses valises en Grèce, il a porté également les couleurs de l'AS Monaco en France.

Transhumance
 Les autres coéquipiers n'ayant pas survécu à la concurrence, ils se sont repliés, pour certains, dans des clubs de CFA 2 en France. Cécil Magouel Filanckembo évolue actuellement à Saint Colomban. Jules Fred Albin Ondjola est sans club. Oxence Dorian Mbani Madzou joue à Saint Louis Neuweg. Destin Onka Ma-

longa évolue à AFL Mende, Yann Haris Kombo Melo à Ailly sur Somme avec Chirel Ngakosso. Gracia Gastherie Ikouma Epogo joue quant à lui à Gonfreville.

Fabrice Nguessi Ondama, le meilleur joueur de la CAN U20 2007, avait quant à lui bénéficié d'un contrat avec Rennes. Il a été écarté pour des raisons de discipline. Il décida de rentrer au Congo pour se relancer avec les Diables noirs engagés en Ligue des champions de la CAF Orange. Après l'élimination de cette équipe par l'Entente sportive de Sétif, il a tapé dans l'œil des dirigeants du Wydad Athlétique Club de Casablanca.

Francel Ibara a du faire avec la guigne mais surtout une effronterie que beaucoup peinent à expliquer encore aujourd'hui. Il avait bénéficié d'un contrat avec l'équipe réserve de Sochaux. Le buteur de la finale face au Nigéria souffre d'un mal de genou. Son refus de se faire opérer du genou va conduire Sochaux à résilier le contrat avec celui qui le premier traçait déjà son sillon avec la sélection nationale A, les Diables Rouges du Congo.

Revenu au Congo, Ibara retrouve son club d'origine, l'Etoile du Congo avant de séduire les dirigeants de l'AS V Club de Kinshasa. Son passage à Kinshasa a été bref. Il revient une fois de plus au Congo et s'engage avec l'AC Léopards de Dolisie en 2012 et regagne à nouveau cette saison son club formateur, l'Etoile du Congo. Il n'a joué qu'un match cette saison victime d'une fracture à jambe à l'entraînement.

Colonie locale

Avec Ibara, quatre autres champions d'Afrique 2007 évoluent au Congo. Hermann Preston Lakolo est vainqueur de la coupe de la Confédération orange 2012 avec l'AC Léopards de Dolisie. Il tient sa place jusqu'aujourd'hui au sein de cette équipe. C'est le seul champion d'Afrique de 2007 qui a joué le dernier CHAN. Lakolo a disputé avec la sélection nationale A trois matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Il était aussi dans la liste des présélectionnés pour le match contre la Namibie avant d'être écarté.

Saïde Nkounga Kimbongui (Etoile du Congo), Stevie Loparimi, sociétaire du FC Kondzo, qui ont baissé de régime, attendent toujours d'être convoqués en équipe nationale. Après un échec en Europe notamment avec les réserves de l'AJ Auxerre, Olfaga Okiélé est revenu cette saison au pays pour retrouver lui aussi son club d'origine : le Cara. Yan Véra Ahoungou Mbissa a évolué la saison dernière à Pointe-Noire. Il n'a pas été aperçu sur les terrains cette saison. Signalons qu'ils sont deux à évoluer au Gabon notamment Harris Brandt Tchilimbou Mavoungou (FC Missile) et le gardien Rufin Vanesla Diapamba (Sogea).